

LE PRÉSIDENT DANS UN MESSAGE À L'OCASION DU 11 DÉCEMBRE 60

« Le peuple algérien est conscient des enjeux de l'heure »



P 24

MANIFESTATIONS DE DÉCEMBRE 1960

Ainsi mourut « l'Algérie française »

La conscience patriotique du peuple érige un obstacle sérieux face aux velléités néo-coloniales dirigées contre notre pays.

LIRE EN PAGE 3

MEHDI GHEZZAR INTERPELLÉ PUIS RELÂCHÉ EN FRANCE

La Police de Retailleau, Le Pen et Zemmour toujours aux commandes

LIRE EN PAGE 2

Ph : DR

OUVERTURE DE LA 23^E GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-TUNISIENNE À TUNIS

Le rendez-vous des voisins

P 5

ANP/LUTTE ANTI-TERRORISTE
10 éléments de soutien arrêtés en une semaine

P 2

QUART DE FINALE DE LA COUPE ARABE/ALGÉRIE-EMIRATS (DEMAIN À 18H30)

Un match pas comme les autres pour les Verts

P 12

HIPPODROME EMIR ABDULKADER - ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Une épreuve à Sulky très serrée

P 21

LES COURSES EN DIRECT

L'Algérie s'apprête à vivre un moment historique avec la mise en service effective de la mine de fer de Gara Djebilet. Historique, parce que le mégaprojet minier de Tindouf revêt une importance stratégique et économique. Il s'agit du plus grand chantier minier jamais ouvert depuis l'indépendance. Ce gisement est l'un des plus grands au monde en termes de réserves avec près de 3,5 milliards de tonnes de minerai de fer. Sa capacité de production est de 2 à 3 millions de tonnes/an, dans une première étape. Nous avons en face un géant qui fera propulser l'Algérie au stade de leader régional et continental dans le domaine de l'industrie sidérurgique et métallurgique. Sauf qu'il faut savoir que l'entrée en service de ce gisement de fer s'accompagne de la mise en service de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet qui est d'une longueur de 950 kilomètres. Les deux projets intégrés démarrent logiquement courant

Le géant de Tindouf

du premier trimestre 2026. En attendant, le compte à rebours commence. Le président Abdelmadjid Tebboune a donné des instructions précises lors du Conseil des ministres du 16 novembre 2026. Primo, préparer l'inauguration de la ligne ferroviaire reliant Tindouf à Béchar, dans son intégralité, en janvier 2026. Secundo, commencer l'utilisation et l'exploitation locale du minerai de fer de Gara Djebilet à partir du premier trimestre de l'année prochaine. Quelques jours plus tard, le Président a mis un coup de pression sur les responsables du Gouvernement,

à Constantine où il était en visite. Il a donné rendez-vous dans un mois pour présider, à Béchar, une cérémonie historique, à l'occasion de l'arrivée des premières cargaisons de fer extrait de la mine de Gara Djebilet. Depuis, les membres du Gouvernement sont en course contre la montre. Il y a quelques jours, le ministre des Travaux publics a réuni ses équipes chargées du suivi du projet de la ligne minière ouest auxquelles il enjoint de terminer les travaux avant la fin de l'année courante. Hier, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé une réunion de coordination pour préparer « la cérémonie officielle » marquant l'entrée en service de Gara Djebilet. Pour ce faire, il a supervisé l'installation d'un comité du transport et de la logistique, chargé de suivre les préparatifs sur le terrain et de veiller à la disponibilité de tous les aspects organisationnels, techniques et sécuritaires relatifs au grand jour. Autant de signes qui nous laissent penser que le lancement du géant de Tindouf est imminent.

Farid Guellil

MEHDI GHEZZAR INTERPELLÉ PUIS RELÂCHÉ EN FRANCE

La Police de Retailleau, Le Pen et Zemmour toujours aux commandes

Le chroniqueur et éditorialiste algérien de la chaîne internationale AL24 News, Mehdi Ghezzar a été arrêté près de son domicile, mardi à Paris, par la police française, indique une dépêche de l'APS.



Selon les éléments rapportés par l'agence, les forces de sécurité lui ont signifié qu'il était inscrit au fichier "S" ainsi qu'au fichier des personnes recherchées. Ridicule comme alibi justifiant une interpellation qui prend tout l'air d'un délit de facès ou d'une chasse aux sorcières orchestrées par la France qui continue de se courber devant les lignes conductrices d'une droite xénophobe et raciste incarnée par Le Pen, Zemmour en encore Retailleau. Mehdi Ghezzar qui est un entrepreneur bien installé en France et qui est à la tête d'une quinzaine d'entreprises légalement inscrites au registre de commerce français est devenu, comme par magie, un homme affublé de la mention fiché S, réservé aux grands délinquants, aux terroristes, aux évadés de prison, aux individus interdits de quitter le territoire français, et aux mineurs en état

de fugue comme le mentionne, le préambule de la loi instituant en 1969, la création de cette classification mise en place par la police française. Mais ce que ne pourront pas reconnaître ceux qui ont ordonné cette interpellation est le fait qu'elle est motivée par ses positions de soutien à Ghaza et la Palestine, publiquement exprimées en sa qualité d'ancien chroniqueur de l'émission « Les Grandes Gueules », de la chaîne de télévision RMC et qui lui avaient valu son licenciement par la direction de ce média qui s'était même fendu d'un commentaire pour se désolidariser des propos balancés sur l'antenne par

Ghezzar. C'est une attaque contre un soutien d'une cause juste que la France de Macron continue d'ignorer en se montrant le complice d'actes génocidaires commis par l'armée israélienne. C'est un acte qui porte un sérieux coup à la liberté d'expression et de ton derrière laquelle se cachent tous ceux qui se découvrent aujourd'hui islamophobes et soutien des sionistes au nom d'un antisémitisme réduit à son expression la plus ridicule. En fait, Mehdi Ghezzar a constaté, depuis plusieurs mois, "être systématiquement retenu" lors de ses passages (entrées et sorties) dans les aéroports français, dans un

climat d'hostilité qui ne cesse de s'alourdir. "Sans aucune raison, c'est de l'intimidation", déplore-t-il. Il s'agit ni plus ni moins d'une forme de persécution à laquelle se livre la police française qui est loin d'être un outil d'autorité publique dans un pays qui se dit berceau des droits humains. La police française qui est accusée de répression féroce et d'usage disproportionné de la force par les activistes du mouvement des gilets jaunes. Qui fait l'objet de plaintes devant les juridictions de l'UE pour ses nombreuses atteintes aux droits de l'Homme et ses nombreuses bavures continue d'agir selon le mode opératoire susurré par Retailleau et son chef de gouvernement François Bayrou chassé du pouvoir par un vote de confiance de l'assemblée. Les mécanismes racistes et surtout xénophobes continuent de servir de principes d'actions de la police qui découvre qu'un entrepreneur, légalement installé en France, qui paie ses impôts, qui crée de la richesse et de l'emploi par ces temps de crise que vit le pays de la Marianne est un élément dangereux dont le nom figure en bonne place dans le fichier S. Quelle honte et quelle posture ridicule...

Slimane B.

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

10 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

Dix éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés en une semaine par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), dans des opérations distinctes à travers le territoire national, selon un bilan opérationnel rendu public, hier, par le ministère de la Défense nationale (MDN). Selon la même source, « dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multifacette, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 3 au 9 décembre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national ». Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté dix éléments de soutien aux groupes terroristes, dans dif-

férentes opérations à travers le territoire national.

26 QUINTAUX DE KIF MAROCAIN SAISIS

Aussi, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, « 59 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 26 quintaux et 15 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 19 kilogrammes de cocaïne et 455 658 comprimés psychotropes ont été saisis », rapporte le communiqué. Soulignant qu'à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Illizi et Djedda, des détachements de l'Armée nationale Populaire ont arrêté 276

individus et saisi 28 véhicules, 299 groupes électrogènes, 221 marteaux piqueurs, trois détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite.

De même, 15 autres individus ont été appréhendés et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, cinq fusils de chasse, 6.570 litres de carburants, ainsi que 7,5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes ». Par ailleurs, les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 392 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 351 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national, a conclu le bilan.

L.Zeggane

LORS D'UNE OPÉRATION POLICIÈRE QUI A PERMIS DE SAISIR PLUS DE 400 MILLIONS DE CENTIMES

Un réseau de faux-monnayeurs tombe à Médéa

Les services de la sûreté de wilaya de Médéa, représentés par la brigade de police judiciaire de la sûreté de daïra de Beni Slimane, ont réussi, courant de cette semaine, à mettre fin aux activités d'un réseau criminel composé de 3 membres spécialisés dans la falsification de la monnaie nationale. Selon un communiqué des services de police de Médéa, l'opération a été menée suite à des informations qui leur sont parvenues et faisant état de l'existence d'une person-

ne qui mettait en circulation des billets de 2000 dinars algériens contrefaçons dans la ville de Beni Slimane. Après avoir été mis sous surveillance par les éléments de la police, un individu a été arrêté et une somme d'argent, composée de billets de 2000 DZD portant le même numéro de série, en sa possession, a été saisie. Après quoi, cet individu a été transféré au service de police concerné pour la poursuite de l'enquête, laquelle a permis d'identifier les autres membres du réseau.

Poursuivant, la même source a indiqué qu'en coordination constante et continue avec le parquet territorialement compétent, une autorisation d'extension de compétence et de perquisition des domiciles des suspects a été obtenue. Après l'élaboration d'un plan de sécurité rigoureux, précise-t-on, les éléments de la police se sont rendus dans deux wilayas voisines pour exécuter le mandat de perquisition, où deux suspects ont été arrêtés et des sommes d'argent de 1000 et 2000 DZD

portant le même numéro de série ont été saisies. Après que les billets de banque aient été soumis à une expertise technique par les services compétents, il a été confirmé qu'ils étaient tous contrefaçons. L'opération a abouti à l'arrestation de trois suspects âgés de 23 à 42 ans. Une somme d'argent contrefaite en monnaie nationale estimée à 4.056.00.00 DZD, 4 téléphones portables et une tablette électronique ont été saisies.

Enfin, des dossiers judiciaires

ont été établis contre les suspects qui ont été présentés devant le parquet territorialement compétent et ce pour les chefs d'accusation de « constitution d'association de malfaiteurs en vue de commettre un crime ou un délit, falsification de billets de banque et leur mise en circulation sur le territoire national avec complicité, dissimulation de preuves dans le but de modifier le cours de l'enquête et vente et distribution de billets de banque contrefaçons ».

F. B.

ORGANISÉ PAR L'ASSI
DU MDN EN COLLABORATION
AVEC LE MESRS
**Session de
formation en
sécurité des
systèmes
d'information**

L'Agence de la sécurité des systèmes d'information (ASSI) du ministère de la Défense nationale a organisé, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), une session de formation et de qualification au profit des cadres responsables de la sécurité des systèmes d'information (ASSI) des institutions de l'Etat et des organismes nationaux. En effet, l'ouverture de cette session de formation qui se tient à l'École nationale supérieure de Cybersécurité, au Pôle scientifique et technologique Chahid Abdelfadil Ihaddadene de Sidi Abdellah, a été présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, conjointement avec le directeur général (DG) de l'ASSI du ministère de la Défense nationale. S'exprimant à cette occasion, Baddari a souligné que « cette session de formation intervenait dans le cadre de la concrétisation du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui considère la souveraineté numérique comme levier essentiel de la souveraineté et de la défense nationales », de même qu'elle constitue un « engagement à diffuser et à renforcer la culture de la cybersécurité dans les différentes activités, notamment gouvernementales », ainsi qu'à « anticiper les risques et à protéger le pays ». Cette session de deux jours qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de sécurité des systèmes d'information, dans son volet relatif à la formation, vise à « renforcer les compétences techniques des cadres et à les initier aux meilleures pratiques et normes internationales en matière de sécurité des systèmes d'information ». Cette dernière tend également à « actualiser leurs connaissances sur les législations et réglementations liées à la cybersécurité, dans le but d'élever le niveau de protection de l'infrastructure informationnelle des institutions de l'Etat et des organismes nationaux face aux menaces cybernétiques croissantes dans le monde numérique actuel ». A l'issue de la cérémonie d'ouverture, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a inspecté, en compagnie du DG de l'ASSI du ministère de la Défense nationale, les différents départements de cette école nationale supérieure.

L.Z.

MANIFESTATIONS DE DÉCEMBRE 1960

Ainsi mourut « l'Algérie française »

La guerre contre le colonialisme français commencée sous toutes les formes dès les premiers instants de l'occupation de l'Algérie, en juillet 1830, a pris, avec les manifestations mémorables du 11 décembre 1960, un tournant décisif, dans le feu de la lutte armée lancée le 1er novembre 1954, conduisant directement à l'Indépendance nationale.

En manifestant massivement le 11 décembre 1960 et les jours qui suivirent leur soutien indéfectible au Front de libération national (FLN) et à l'Armée de libération nationale (ALN), les Algériens ont crié face aux forces de répression coloniales, leur volonté de poursuivre le combat jusqu'à la satisfaction de leur revendication d'indépendance totale. Les historiens, y compris français, ont montré comment le peuple algérien, par son soulèvement général en décembre 1960, à travers toutes les villes du pays, a détruit le projet néocolonial de pseudo troisième voie nommé « Algérie algérienne » et contraint le Général de Gaulle à l'abandonner alors que c'était le but de sa visite à Aïn Témouchent à ce moment. Les 10, 11 et 12 décembre 1960 puis les journées qui suivirent, les manifestants, formés en grande partie de



PH : DR

femmes, enfants et adolescents, ont affronté les mains nues l'appareil de répression colonial français et sont entrés dans la bataille avec des slogans et des inscriptions qui ne laissaient aucun doute sur la revendication de l'indépendance totale. Les manifestations de décembre 1960 ont ouvert à tous les yeux sur la réalité de l'engagement du peuple algérien contre le colonialisme français, ne laissant aucun doute sur son choix pour l'indépendance. Les échos des manifestations parvenus à l'ONU où se tenait une session avaient permis alors aux délégués algériens et aux pays amis soutenant la cause algérienne d'imposer l'examen du dossier algérien et l'adoption, une semaine après, soit le 19 décembre 1960, d'une

résolution exhortant la puissance coloniale à s'asseoir à la table des négociations pour le recouvrement par le peuple algérien de sa dignité et de sa souveraineté nationale.

À l'époque, les envoyés spéciaux de la presse française ont compris que les manifestations de décembre 1960 ont été un démenti cinglant à toute la propagande colonialiste et ont mis fin à la fable de la « troisième force » que De Gaulle voulait opposer au FLN. En effet, ces manifestations ont été l'expression du rejet, tant du mot d'ordre des ultra-colonialistes, « Algérie française », que du projet, de nature néo-coloniale, voulu par De Gaulle, consistant à placer au pouvoir une classe dirigeante docile pour mettre en

œuvre le néo-colonialisme et permettre la poursuite du pillage de nos richesses nationales, comme cela s'est passé dans d'autres pays africains qui tentent aujourd'hui encore de s'en libérer. Il y a quelques jours, s'est tenue à Alger, sous le haut patronage du président Abdelmadjid Tebboune, la Conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique. Dans un atelier pratiquement consacré au néo-colonialisme, des experts ont affirmé que les Etats colonisateurs ont mis en place des mécanismes leur permettant d'exploiter les richesses des pays africains, même après leur indépendance.

Les experts estiment qu'en fait, les crimes coloniaux à caractère économique se prolongent encore sur le continent africain sous différents aspects. D'après eux, « toute une architecture a été mise en place par les colonisateurs afin de pouvoir poursuivre le pillage des richesses du continent bien après l'indépendance des pays africains ». « Cette architecture n'a pas disparu. Elle existe toujours dans le cadre de ce que l'on peut qualifier de mécanisme néocolonial », ont-ils affirmé. En Algérie, la conscience patriotique du peuple érige un obstacle sérieux face aux velléités néo-coloniales dirigées contre notre pays. Dans une conjoncture régionale et internationale pleine de défis et de menaces, le peuple veille à la sécurité et la stabilité de l'Algérie confrontée aux enjeux liés à son développement national indépendant.

M'hamed Rebah

IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES CRIMES COLONIAUX L'Algérie planche sur le dossier

À la veille de la commémoration des manifestations historiques du 11 décembre 1960 et de la Journée mondiale des droits de l'Homme, célébrée le 10 décembre de chaque année, l'Algérie a réaffirmé sa volonté de préserver et de transmettre sa mémoire nationale en lançant un chantier inédit consacré à l'impact environnemental des crimes coloniaux. Un rendez-vous mémoires d'envergure s'est tenu à cette occasion sous l'égide du ministère de l'Environnement et de la Qualité de vie, en coordination avec le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit, et en collaboration avec la Commission algérienne de l'histoire et de la mémoire.

Cette rencontre, à forte portée symbolique, s'inscrit dans un moment charnière de l'histoire nationale et universelle. Elle fait écho à la lutte du peuple algérien pour sa liberté, incarnée par les manifestations populaires du 11 décembre 1960, et aux principes universels des droits humains célébrés le 10 décembre. En croisant ces deux références, les autorités algériennes entendent inscrire la question de la mémoire environnementale dans un cadre plus large de justice historique et de reconnaissance des souffrances subies durant la période coloniale. Dans son allocution, Kaoutar Krikou, ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, a salué l'accompagnement du ministère des Moudjahidines et des Ayants droit dans les travaux de la Commission nationale de la mémoire environnementale. Elle a souligné que cette initiative s'inscrit dans une

démarche globale de valorisation et de sauvegarde de la mémoire nationale, visant à documenter l'ensemble des dimensions du fait colonial, y compris celles qui ont longtemps été ignorées ou reléguées au second plan. La ministre a rappelé que la Commission nationale de la mémoire environnementale a été officiellement installée le 3 novembre 2025 sous la supervision conjointe des ministères de l'Environnement et des Moudjahidines. Sa mission principale consiste à identifier, documenter et analyser l'impact environnemental des crimes coloniaux commis en Algérie. Pollution durable des sols, dégradation des ressources naturelles, résidus militaires et déchets toxiques : autant de séquelles environnementales qui continuent de peser sur les territoires et les populations, parfois plusieurs décennies après l'indépendance. Kaoutar Krikou a précisé que ce travail s'articule étroitement avec celui de la Commission algérienne de l'histoire et de la mémoire, créée par décision du président de la République le 30 novembre 2022. Cette commission est chargée de faire la lumière sur l'ensemble des crimes coloniaux, notamment les massacres, les pratiques de torture systématiques, l'utilisation de déchets nucléaires et l'ensemble des violations graves commises à l'encontre du peuple algérien durant la colonisation. L'intégration de la dimension environnementale vise à offrir une lecture plus complète et plus juste de cette période. La rencontre a également été marquée par la présence de la Direction générale des Archives nationales, dont le rôle est central dans la collecte et l'exploitation de sources fiables. Selon la ministre, la rigueur archivistique constitue un pilier fondamental de ce chantier mémoriel, qui ambitionne de bâtir une mémoire scientifique et institutionnelle solide, fondée sur des faits établis et documentés. L'objectif est non seulement de préserver la vérité historique, mais aussi d'en assurer la transmission aux générations futures. Dans ce contexte, Kaoutar Krikou a tenu à rendre un hommage appuyé aux éléments de l'Armée nationale populaire, héritière de l'Algérie.

ment été marquée par la présence de la Direction générale des Archives nationales, dont le rôle est central dans la collecte et l'exploitation de sources fiables. Selon la ministre, la rigueur archivistique constitue un pilier fondamental de ce chantier mémoriel, qui ambitionne de bâtir une mémoire scientifique et institutionnelle solide, fondée sur des faits établis et documentés. L'objectif est non seulement de préserver la vérité historique, mais aussi d'en assurer la transmission aux générations futures. Dans ce contexte, Kaoutar Krikou a tenu à rendre un hommage appuyé aux éléments de l'Armée nationale populaire, héritière de l'Algérie.

mée de libération nationale, pour leurs efforts constants en matière de déminage. Ces opérations ont permis de neutraliser des milliers de mines laissées par le colonialisme et de sécuriser de vastes zones du territoire national. Leur impact dépasse la simple dimension sécuritaire, contribuant à la restitution de terres agricoles et à la relance du développement local dans une optique de durabilité et de justice historique. À travers ce travail de mémoire environnementale, l'Algérie entend réaffirmer sa détermination à traiter le passé colonial dans toutes ses dimensions, sans hiérarchisation ni occultation. En intégrant les conséquences écologiques

et sanitaires des crimes coloniaux dans le récit national, les autorités algériennes affirment une volonté claire de reconnaissance et de réparation morale, tout en inscrivant cette démarche dans une perspective éducative et citoyenne. Cette initiative s'inscrit enfin dans une vision de long terme, tournée vers la défense des droits des générations présentes et futures. En articulant mémoire, environnement et droits humains, l'Algérie pose les bases d'une approche globale de la justice historique, fidèle à son histoire et résolument tournée vers la transmission de la vérité.

M. Seghilani

CONSULTATIONS POLITIQUES

Le président Tebboune reçoit Tahar Benbâïbeche

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le président du parti El-Fadjr El-Djâdîd, Tahar Benbâïbeche. L'audience, qui entre dans le cadre des rencontres avec les chefs des partis politiques, s'est déroulée en présence du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mustapha Saïd.

R. N.

EN VISITE OFFICIELLE EN GRÈCE

Attaf reçu par le Premier ministre grec

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a été reçu, hier, par le Premier ministre grec, Kyriakos Mitsotakis, à l'entame de la visite officielle qu'il effectue en Grèce, chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère. "Lors de cette rencontre, M. Ahmed Attaf a transmis au Premier ministre grec les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que celles du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb", précise le communiqué. Cette audience a été l'occasion pour les deux parties de renforcer la volonté commune de renforcer les relations d'amitié et de partenariat unissant les deux pays, ainsi que leur engagement mutuel à développer la coopération bilatérale dans divers domaines vitaux et prioritaires", ajoute le texte. Les deux parties ont également exprimé "leur grande satisfaction quant au niveau de coordination entre les missions de l'Algérie et de la Grèce dans le cadre de leur mandat actuel au Conseil de sécurité des Nations unies", relevant "la convergence des positions des deux pays sur plusieurs questions d'intérêt commun, notamment les défis croissants auxquels est confronté l'espace méditerranéen", conclut le communiqué.

R. N.

MEMOIRE VIVANTE DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Hélène Moukhtefi honorée à Alger

L'Association internationale des amis de la Révolution algérienne a rendu hommage, hier, à l'une des figures les plus discrètes mais essentielles de la solidarité internationale avec la Révolution algérienne, et ce lors d'une conférence sur le thème « Mme. Hélène Moukhtefi : parcours d'une militante antiraciste, anticolonialiste, amie de l'Algérie ».

A l'initiative de l'AIARA, cette matinée de mercredi a été consacrée à Mme Hélène Moukhtefi, militante anticolonialiste, amie fidèle de l'Algérie et témoin directe des batailles politiques et diplomatiques menées durant la guerre de libération nationale. Organisée au siège de l'Association à Alger, la rencontre a réuni d'anciens moudjahidines, des diplomates, des chercheurs, des militants internationaux, des figures culturelles ainsi qu'un public de jeunes, autour d'un même objectif : rappeler que l'indépendance algérienne ne s'est pas jouée uniquement sur le terrain militaire, mais aussi dans les couloirs des Nations unies, les réseaux militants transnationaux et les consciences solidaires à travers le monde. La cérémonie s'est ouverte par une série d'interventions rappelant le rôle central de celles et ceux qui, sans être Algériens, ont fait le choix conscient et courageux de soutenir la cause du peuple algérien face au colonialisme. Hélène Moukhtefi incarne cette génération d'internationalistes pour qui la lutte anticoloniale relevait à la fois d'un impératif politique, moral et humain. Point focal de la rencontre, Zahra Yahia a retracé le fil des liens ayant permis de rassembler les acteurs de cette mémoire vivante, soulignant l'importance du travail associatif dans la préservation de l'histoire de la Révolution. Le maître de cérémonie a, quant à lui, rappelé que la mémoire collective n'a de sens que si elle se transmet et s'inscrit dans le présent.

LE CINÉMA COMME OUTIL POLITIQUE ET MÉMORIEL

Moment fort de la matinée, l'intervention d'une réalisatrice et documentariste engagée a mis en lumière le rôle du cinéma comme instrument de lutte et de transmission historique. Invitée à Alger une première fois en 2013, puis revenue en 2014 pour une rencontre décisive, la cinéaste a expliqué comment son travail s'est progressivement concentré sur la mémoire filmée de la guerre d'Algérie. Pendant près de trois années, elle s'est immergée auprès du cinéaste engagé Steven (ou Stévan) Bodovitch et de sa famille, transformant un projet initial en deux films, présentés en Algérie en 2022. À travers ces œuvres, le cinéma apparaît non comme un art neutre, mais comme un outil politique au service des luttes de libération et de la bataille des images.

QUAND LE CINÉMA ALGÉRIEN ENTRE À L'ONU

Les témoignages ont rappelé un épisode historique majeur, longtemps méconnu. En 1959, Steven Bodovitch filme la guerre d'Algérie avec un objectif précis : faire projeter ces images aux Nations unies. L'année suivante, en 1960, il transporte clandestinement les bobines du film Djazairouna jusqu'à New York, où elles sont remises à Abdelkader Chanderli, figure du Front de libération nationale (FLN) auprès de l'ONU. Ce film devient alors un véritable outil de la bataille diplomatique algérienne, contribuant à faire émerger la question algérienne sur la scène internationale et à fissurer le discours colonial dominant. Un exemple emblématique de



la manière dont culture, politique et diplomatie se sont entremêlées dans la lutte pour l'indépendance.

LE BUREAU DU FLN À NEW YORK ET L'ENGAGEMENT D'HÉLÈNE

Figure centrale de l'hommage, Hélène Moukhtefi a été longuement évoquée pour son rôle au sein du bureau du FLN et du Gouvernement provisoire de la République algérienne à New York. Elle y participait activement à la propagande diplomatique : rédaction d'articles, travail de lobbying, préparation des votes à l'ONU et construction de réseaux de soutien. Le contexte international était alors particulièrement défavorable. La France bénéficiait encore d'une forte influence sur ses anciennes colonies, tandis que les États-Unis soutenaient politiquement et financièrement l'effort de guerre français. Jusqu'en 1960, les votes à l'ONU se succédaient, majoritairement hostiles à la cause algérienne. Il faudra l'adoption d'une résolution générale contre le colonialisme, en 1960, puis encore une année de lutte pour qu'une résolution spécifique sur l'Algérie voie le jour. Une victoire diplomatique arrachée au prix d'un engagement constant, souvent invisible, mais décisif.

FRANTZ FANON, LA DIMENSION HUMAINE DE LA RÉVOLUTION

L'un des moments les plus émouvants de la rencontre a été consacré à la relation entre Hélène Moukhtefi et Frantz Fanon. Proche du penseur et militant anticolonialiste, Hélène l'a accompagné aux États-Unis durant les derniers mois de sa vie. Elle lui a offert un soutien moral, une présence humaine et une dignité dans la maladie, tout en veillant sur sa famille et son jeune fils. Ce témoignage rappelle avec force que la Révolution algérienne fut aussi une révolution humaine, portée par des liens de solidarité, d'affection et de fidélité, bien au-delà des seuls enjeux militaires.

LES ÉTATS-UNIS, ENTRE SOUTIEN ET AMBIGUITÉ

Le discours n'a pas cédé à la simplification historique. Les intervenants ont rappelé que les armes utilisées par l'armée française provenaient en grande partie des États-Unis, dans le cadre de l'OTAN : napalm, avions T-6, hélicoptères. Mais l'histoire américaine vis-à-vis de l'Algérie fut aussi marquée par des fractures internes. En 1957, John F. Kennedy prononce au Sénat un discours favorable à l'indépendance algérienne, avant de subir de fortes pressions et de se taire durant sa campagne présidentielle. En 1962, il accueillera néanmoins Ahmed Ben Bella à

la Maison Blanche. Une ambivalence assumée, qui reflète les contradictions de l'époque.

UNE TRANSMISSION ADRESSÉE AUX JEUNES GÉNÉRATIONS

Le message final de la rencontre s'est adressé clairement aux jeunes présents. La plus grande fierté, ont rappelé plusieurs intervenants, n'est pas une carrière ou un statut, mais l'engagement politique au service de la justice. La mémoire n'a de sens que si elle se transmet, réveille les consciences et nourrit l'humanisme. Une phrase a résumé l'esprit de l'hommage : l'Algérie est un pays qui n'oublie pas. Et surtout, Hélène Moukhtefi n'a pas subi l'Algérie. Elle a choisi l'Algérie.

L'AIARA TRACE LES PERSPECTIVES POUR 2026

Les membres du Bureau exécutif de l'AIARA ont tenu, mardi 9 décembre 2025, leur réunion de fin d'année. Le président de l'Association, M. Noureddine Djoudi, a souligné la portée des actions menées en 2025, précisant que 2026 marquera le véritable lancement de l'Association à l'international. Il a également mis en avant le soutien du ministre des Moudjahidines, ainsi que l'intérêt porté par les plus hautes autorités du pays, à leur tête le président Abdelmadjid Tebboune, au travail de préservation de la mémoire nationale. Pour M. Djoudi, la Révolution algérienne ne se limite pas à la restauration de l'État, mais à la défense de principes universels de libération valables pour tous les peuples, y compris ceux de la Palestine et du Sahara occidental. Le secrétaire général de l'AIARA, M. Nacer Belgacem, a présenté un bilan jugé positif, rappelant les colloques consacrés aux avocats de la Révolution, aux personnels de santé de l'ALN, ainsi que les nombreuses conférences et projections organisées durant l'année. Les débats ont enfin insisté sur la nécessité d'ouvrir des bureaux de l'Association dans plusieurs régions du monde et de participer activement aux actions visant à criminaliser la colonisation. La participation de figures telles que Nils Andersson, éditeur anticolonialiste de renommée internationale, et Amadou Oumarou, militant pan-africain nigérien, a renforcé la dimension universelle de cette démarche. En rendant hommage à Hélène Moukhtefi, l'Algérie a rappelé une vérité essentielle : son histoire s'est écrite avec celles et ceux, Algériens et non-Algériens, qui ont choisi, sans calcul, le camp de la liberté. Une mémoire vivante que le pays continue d'honorer, parce qu'il n'oublie pas.

M. Seghilani

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Takdjout en appelle à l'engagement des travailleurs

ors d'une rencontre regroupant les cadres des sections syndicales affiliées à l'UGTA dans la wilaya de Mascara, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a souligné l'importance du travail en tant que valeur ajoutée pour l'économie nationale, appelant les travailleurs à s'engager pour soutenir un développement économique durable dans le pays. Il a affirmé que l'UGTA poursuivra ses efforts pour sensibiliser les travailleurs à l'importance de maintenir un pont de communication avec les employeurs au niveau des entreprises économiques, estimant que la communication constitue le facteur essentiel pour renforcer et améliorer la confiance entre le responsable de l'entreprise et le travailleur. Le même intervenant a rappelé que les décisions prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres, concernant l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens, représentent « une réalisation nationale qui renforce la stabilité sociale et stimule la dynamique économique du pays ».

HAUSSE DU SNMG : « UN ACQUIS SOCIAL »

Il a également souligné que la décision de relever le salaire national minimum garanti de 20.000 DA à 24.000 DA, à partir de janvier 2026, constitue « un acquis social » pour les travailleurs des secteurs public et privé. Il a ajouté que ces mesures s'ajoutent à une série de décisions antérieures prises par le président de la République, qui devraient « contribuer fortement à renforcer le front intérieur, consolider la confiance entre responsables et travailleurs, et répondre aux sceptiques ». Le responsable syndical a indiqué que les mesures adoptées sont « courageuses, responsables et positives », reflétant l'engagement de l'Etat à améliorer la situation sociale des travailleurs et confirmant clairement la fidélité du président de la République à ses engagements envers les travailleurs et les citoyens.

Ania N.

EN PARTENARIAT AVEC LA FICR

Le CRA organise un atelier de formation sur la gestion des catastrophes

Le Croissant rouge algérien, en partenariat avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), organise un atelier spécialisé en gestion des catastrophes, abordant les diverses interventions de terrain menées par le CRA au cours de la période passée, a indiqué un communiqué du CRA. En effet, cet atelier vise à renforcer les capacités des volontaires dans les domaines de la réponse rapide, de la coordination sur le terrain, de la préparation et de la gestion efficace des différentes situations d'urgence, selon la même source. Ce dernier cherche également à développer les compétences des équipes de volontaires pour assurer une plus grande préparation et à consacrer une culture d'intervention efficace, conformément aux normes internationales du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, a-t-on ajouté. Soulignant que « cet atelier de formation reflète l'engagement du CRA à soutenir ses équipes et à améliorer leurs performances pour servir les citoyens en toutes circonstances », a conclu le communiqué.

L.Zeggane

OUVERTURE DE LA 23E GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-TUNISIENNE À TUNIS

Le rendez-vous des voisins

La capitale tunisienne accueille, du 9 au 12 décembre 2025, les travaux de la 23e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, un rendez-vous stratégique destiné à impulser une nouvelle dynamique à la coopération économique, commerciale et sectorielle entre les deux pays.

Arrivés, hier matin, à Tunis, le ministre de l'Industrie, Yahia Béchir, et le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, participent à cette importante rencontre qui sera coprésidée par le Premier ministre algérien, Sifi Ghreib, et la cheffe du gouvernement tunisien, Sarah Zaâferani. Ils ont été accueillis par Fatma Thabet, ministre tunisienne de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, en présence de cadres de son département et de membres du corps diplomatique. Il est à souligner que cette 23e session de la Grande commission mixte constitue une étape clé dans la consolidation



Ph: DR

des relations algéro-tunisiennes. Les débats porteront sur la levée des obstacles entravant les échanges, le renforcement des partenariats économiques et l'optimisation des investissements bilatéraux. Les priorités incluent également l'essor des zones frontalières, l'accélération des projets de libre-échange et la dynamisation des secteurs stratégiques tels que l'Agriculture, l'Industrie et l'Énergie. La délégation algérienne compte plusieurs ministres : Affaires étrangères, Intérieur, Transports, Agriculture, Industrie, Énergie, Commerce et Sports, témoignant de l'envergure multisectorielle de cette session. Les autorités tunisiennes participeront activement aux discussions afin de définir les nouvelles orientations de coopération à court et moyen

terme. En marge des travaux, un forum économique réunira des hommes d'affaires algériens et tunisiens, dans l'objectif de créer de nouveaux espaces de partenariat, lancer des projets conjoints à forte valeur ajoutée et stimuler les investissements dans les secteurs industriels prioritaires.

Par ailleurs, cette réunion s'inscrit dans la continuité de la 22e session tenue à Alger en octobre 2023, au cours de laquelle 26 instruments de coopération avaient été signés dans 16 secteurs « protection sociale, formation, tourisme, agriculture, industrie, commerce, énergie, services publics, culture,... etc. ». Depuis, plusieurs avancées ont été enregistrées : 42 projets tunisiens ont vu le jour en Algérie, pour un montant global

estimé à 14 milliards de dinars (107,8 millions de dollars), notamment dans l'agriculture, l'industrie manufacturière et l'énergie. Cependant, la 23e Haute Commission mixte permettra d'évaluer l'état d'avancement de ces engagements et d'explorer de nouvelles opportunités de coopération. Le secteur énergétique, en particulier, devrait occuper une place centrale dans les discussions, au regard des enjeux régionaux et de la complémentarité entre les deux pays.

Ce rendez-vous marque ainsi une nouvelle étape dans le renforcement du partenariat stratégique algéro-tunisien, fondé sur une vision commune de développement économique et de stabilité régionale.

Sarah O.

FIN DU PREMIER TRIMESTRE Les bulletins scolaires remis jeudi 18 décembre

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a instruit les directeurs de l'éducation des wilayas « d'assurer un suivi sur le terrain pour le parachèvement de ce qui reste du 1er trimestre et la tenue des conseils de classes dans les délais, en réservant la journée du 18 décembre 2025 à la réception des parents pour la remise des bulletins de notes. Lors d'une conférence nationale par visioconférence, consacrée à l'évaluation du premier trimestre de l'année scolaire en cours et de la mise en œuvre des programmes et projets d'aménagement à travers les wilayas du pays, le ministre a souligné « la nécessité de poursuivre le suivi pour ce qui reste de la période des examens et des conseils de classes, en veillant à assurer la discipline dans tous les établissements éducatifs publics et privés ». À ce titre, Saâdaoui a mis en avant « l'importance de promouvoir la communication, en vue d'optimiser la performance administrative et d'améliorer la gestion des établissements éducatifs », soulignant que « l'instauration d'un climat professionnel basé sur le respect mutuel et l'écoute constitue un pilier fondamental pour renforcer la stabilité des établissements et assurer un enseignement de qualité ». Il a, dans ce cadre, souligné « la nécessité de renforcer l'encadrement administratif, d'assurer une communication efficace avec les directeurs des établissements éducatifs et de leur apporter le soutien nécessaire afin qu'ils puissent s'acquitter pleinement de leurs missions ».

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE DE TOUTES LES OPÉRATIONS

S'agissant de la gestion des dossiers des élèves, le ministre a rappelé ses instructions quant à « la nécessité de la numérisation complète des dossiers des élèves », mettant l'accent sur « la nécessité d'un contrôle strict de ces procédures, notamment les opérations relatives aux candidats aux examens scolaires nationaux ». Le ministre est revenu, en outre, sur « l'opérationnalité du mécanisme de suivi de l'application des recommandations des rapports d'inspection, qui permettent d'assurer un suivi efficace pour traduire immédiatement tout rapport de constat en procédures exécutives claires au niveau des directions de l'Éducation, l'objectif étant de renforcer la performance ». S'agissant de l'inscription aux examens scolaires nationaux, il a rappelé « l'expiration des délais le 17 décembre », affirmant « l'importance pour les directeurs des établissements scolaires d'intensifier les efforts pour sensibiliser les élèves et leurs parents à la finalisation des procédures d'inscription dans les délais fixés ».

A. N.

IL PRÉVOIT NOTAMMENT LE DURCISSEMENT DES SANCTIONS

Le nouveau Code de la route présenté aux députés

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présenté le projet de loi portant Code de la route devant les membres de la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN). Rapportant à cette occasion que le nombre d'accidents de la circulation au cours des trois dernières années (2022-2024) a atteint 24644 accidents, ayant causé 33513 blessés et 3159 décès, et ayant occasionné au trésor public « près de 230 milliards de DA en 2022, le ministre a souligné que ce projet vise à « réduire les accidents, à renforcer la sensibilisation à la sécurité routière et à durcir les sanctions quant aux infractions graves en vue de protéger les vies humaines et les biens ».

DES CONDITIONS PLUS STRICTES POUR L'OBTENTION DU PERMIS

Dans le cadre de la révision des dispositions relatives aux conditions et modalités d'obtention du permis de conduire et du certificat d'aptitude professionnelle, ainsi qu'aux conditions de recrutement des conducteurs professionnels, le texte prévoit le dépôt d'un dossier remplissant les conditions légales exigées auprès des auto-écoles, notamment un certificat médical prouvant l'aptitude de la personne à conduire des véhicules et des ana-

lyses négatives prouvant la non-consommation de stupéfiants. Le texte propose également l'obligation de suivre une formation théorique ou pratique dans les auto-écoles, selon la catégorie du permis de conduire, et d'assujettir les conducteurs de véhicules à un examen médical périodique obligatoire incluant un dépistage de l'usage de stupéfiants. Le projet a accordé une importance particulière à la conduite professionnelle, en mettant l'accent sur la formation des chauffeurs et la révision des conditions de leur recrutement pour exercer les activités de transport routier, notamment le transport collectif de personnes, le transport scolaire, le transport par taxi et le transport de marchandises et de produits dangereux.

RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DU CONTRÔLE ROUTIER

Afin de renforcer le contrôle de sécurité routière, le projet comporte des dispositions prévoyant d'équiper les agents de contrôle relevant des services de sécurité en moyens technologiques permettant le paiement électronique des amendes, en appareils de détection de la consommation de stupéfiants, et en dispositifs de contrôle du poids de charges aux points de contrôle de sécurité. Le texte propose également des dispositions prévoyant la mise en place d'agents assermentés char-

gés du contrôle des véhicules, à travers « l'obligation pour tous les contrôleurs techniques des agences de contrôle technique des véhicules, les experts des mines et les experts agréés de prêter serment légal devant le tribunal ».

ET DU CONTRÔLE TECHNIQUE DES VÉHICULES

Le projet de loi criminalise la délivrance de PV de contrôle technique ou de conformité lorsqu'il est établi qu'un des défauts existants sur le véhicule inspecté n'a pas été mentionné ou qu'ils contiennent des faits matériellement inexacts», en engageant la responsabilité civile et pénale de « tout contrôleur technique de véhicules, du propriétaire de l'agence de contrôle technique, de l'agence de contrôle technique, des experts des mines et des experts agréés dans le domaine du contrôle et de la conformité, du responsable de l'auto-école, de l'inspecteur du permis de conduire et de toute personne dont la complicité dans la délivrance du permis est établie ». La responsabilité est également engagée à l'encontre des « auto-écoles et des établissements de formation pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle, des organismes chargés des routes et de leur maintenance, des importateurs, des fabricants et des metteurs sur le marché de pièces de

rechange contrefaites ou non conformes aux normes requises ».

CRÉATION D'UN SYSTÈME NATIONAL DES POINTS NOIRS

Le texte de loi propose la création d'un « système national des points noirs », destiné à collecter et à échanger les données et statistiques relatives aux accidents de la route. Ce système sera alimenté régulièrement par les services de sécurité, les services de santé compétents, la protection civile et tout autre intervenant dans le domaine. Sur le plan dissuasif et pénal, le projet de loi classe les infractions liées au code de la route « selon leur gravité en contraventions et délits, et introduit pour la première fois dans la législation routière, des crimes, tout en fixant les peines correspondantes ». Il prévoit également « des dispositions spécifiques relatives aux sanctions complémentaires, comme le retrait ou l'annulation du permis de conduire et la confiscation du véhicule ». Le texte oblige en outre le conducteur contrevenant à suivre une formation sur la sécurité routière à ses frais, pendant une durée déterminée par la juridiction compétente, avec la possibilité de procéder à un examen médical afin d'évaluer s'il dispose des aptitudes physiques et mentales nécessaires à la conduite.

Ania N.

E-COMMERCE INTERNATIONAL

La BDL lance le paiement en ligne vers l'Algérie via Mastercard

La Banque de développement local (BDL) a annoncé, hier, dans un communiqué, le lancement d'un service de paiement électronique depuis l'étranger vers l'Algérie via les cartes internationales Mastercard, "une première du genre" sur la place financière nationale.

Cela intervient après lancement du même service par cette banque publique, via le réseau Visa en mai dernier, une démarche qui devrait soutenir l'entrée de devises en Algérie. Ainsi, les entreprises algériennes pourront désormais commercialiser leurs produits et services à l'étranger au moyen d'une plateforme électronique "sécurisée et conforme aux standards internationaux", connectée aux réseaux Visa et Mastercard, précise le communiqué. Cette initiative vise, selon la même source, à renforcer la présence de l'offre algérienne sur les marchés étrangers, qu'il s'agisse de biens ou de services, et à valoriser les capacités de l'industrie nationale dans différents secteurs économiques. L'adhésion à ce service se fait de manière "simple et rapide", ajoute le communiqué, indiquant qu'il est "accessible à l'ensemble des entreprises algériennes souhaitant accepter des paiements internationaux, qu'il s'agisse d'une startup, d'une petite ou moyenne entreprise, ou d'une grande entreprise, sous réserve du respect des exigences réglementaires en matière d'e-commerce et



de conformité financière". A travers le lancement de ce service, la BDL "confirme son rôle de pionnier dans la modernisation des services bancaires, en tant que première et seule banque à offrir ce type de solution", souligne la banque, rappelant les résultats "positifs" enregistrés via le réseau Visa. Depuis son lancement en mai dernier (avec le réseau Visa), le service de paiement électronique vers l'Algérie via les cartes internationales a connu une progression notable, avec un volume de transactions dépassant 1 million d'euros, provenant de prestations réalisées notamment dans les segments du tourisme, des services télé-

phoniques et des voyages. Ce niveau d'activité "confirme l'intérêt croissant pour ce type de service et son potentiel à accompagner les entreprises et particuliers dans l'expansion de leurs activités à l'international", ajoute la banque. Avec le lancement de ce service, "la banque réaffirme son engagement à accompagner les entreprises algériennes dans leur transformation numérique et leur ouverture sur les marchés internationaux, en s'appuyant sur la complémentarité des solutions Visa et Mastercard", conclut le communiqué.

R.E.

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Les acteurs du marché appelés à la coordination et au travail en synergie

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a souligné que le secteur reste ouvert aux différentes initiatives visant à soutenir le consommateur et à renforcer la synergie entre les intervenants du marché. Lors d'une réunion de coordination avec des associations de protection des consommateurs, la ministre a fait état de l'adoption d'une approche parti-

pative fondée sur le dialogue et l'action commune. À cette occasion elle a salué le rôle de ces associations et organisations dans la sensibilisation et l'accompagnement du consommateur, ainsi que leur contribution à l'amélioration de la qualité des services fournis, selon la même source. La ministre a, en outre, mis en avant les efforts de sensibilisation qui constituent un pilier essentiel pour la protection du consomma-

teur et l'amélioration de la qualité des transactions, précisant que ces initiatives visent à permettre aux citoyens de mieux connaître leurs droits et devoirs et d'agir de manière consciente afin d'adopter une consommation responsable. Selon un communiqué du ministère, la réunion a été consacrée à l'écoute des préoccupations, observations et propositions pratiques présentées par les présidents et représentants de

l'Association nationale pour la protection des consommateurs «El Aman», de la Fédération algérienne des consommateurs, de l'Association nationale d'orientation et de protection du consommateur dans le commerce électronique (ANOPCCE), ainsi que de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE).

Sarah O.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

L'évaluation du partenariat avec les associations financées par le secteur au menu

Dahmane Adhimi, chargé de la gestion du Secrétariat général du ministère de la Jeunesse, a supervisé le lancement des activités de la rencontre nationale sur l'évaluation du partenariat avec les associations de jeunesse financées par le secteur, tenue au siège de la Banque nationale de l'habitat, sis au quartier d'affaires de Bab Ezzouar à Alger. En effet, l'organisation de cet événement national s'inscrit dans le cadre de la stratégie sectorielle du ministère de la Jeunesse visant à promouvoir et à renforcer la coopération avec le mouvement associatif, et à consacrer les principes de gouvernance et d'efficacité dans la gestion des programmes de jeunesse, afin d'assurer la construction d'un partenariat plus efficace et durable. Cette rencontre a constitué un espace de consultation et d'échange d'expériences, où un ensemble d'expériences modèles d'associations de jeunesse ayant bénéficié d'un financement du secteur et ayant réussi à concrétiser des projets sur le terrain ont été présentées, ce qui reflète le rôle vital du mouvement associatif dans l'animation de la scène de la jeunesse. La rencontre a également été marquée par la participation des chefs des bureaux de suivi et de promotion du mouvement associatif des directions de la jeunesse et des sports à travers les wilayas du pays, dans le but de renforcer la coordination entre les niveaux central et local, et d'unifier les visions sur le développement des mécanismes de suivi et d'accompagnement et l'amélioration de l'efficacité des interventions sur le terrain. À noter que, les travaux de cette rencontre nationale ont été consacrés à la discussion des moyens de renforcer le partenariat entre le ministère et les associations de jeunesse, à travers l'évaluation des pratiques actuelles, l'identification des défis rencontrés par les cadres chargés du suivi, et la proposition de solutions pratiques susceptibles d'accroître les capacités des acteurs associatifs, d'améliorer la transparence dans le financement des projets et de développer les outils de travail numérique. Ces travaux ont également abouti à un ensemble de recommandations pratiques susceptibles de soutenir le processus de réformes en cours et de renforcer le cadre réglementaire du partenariat avec le mouvement associatif, au service des efforts visant à promouvoir les espaces de jeunesse et à renforcer la participation des jeunes à la vie publique.

L.Z.

ÉCONOMIE MONDIALE

La contrefaçon pèse plus de 500 milliards \$

Le directeur exécutif du World Trade Center Algiers (WTCA), Ahmed Tibaoui, a mis en garde contre les risques que représente la contrefaçon pour les économies des États, soulignant qu'il s'agit d'une menace mondiale constituant un marché dont la valeur dépasse 500 milliards de dollars. Lors d'un colloque international intitulé «Propriété intellectuelle et souveraineté numérique : les défis de la lutte contre la contrefaçon», consacré à l'examen des moyens de combattre ce phénomène préoccupant, Tibaoui a insisté sur l'importance de la protection de la propriété intellectuelle, en tant que pilier essentiel du développement et de la compétitivité et catalyseur clé de la création de valeur ajoutée. Il a rappelé l'engagement de l'Algérie à moderniser son économie à travers la protection de l'innovation locale, l'attraction des investisseurs internationaux, l'encouragement des start-up et le développement des secteurs industriels compétitifs, des efforts visant à renforcer les mécanismes de protection contre

la contrefaçon. De son côté, la sous-directrice au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Houda Mabrouk, a relevé que ce phénomène freine la croissance des entreprises et limite leurs capacités d'investissement, tout en constituant un danger pour la santé et la sécurité du consommateur. Selon la responsable, les opérateurs sont tenus de prendre les mesures juridiques nécessaires en cas d'atteinte

te aux droits de propriété intellectuelle, non seulement pour protéger leurs intérêts économiques, mais aussi pour préserver les consommateurs. Elle a rappelé, à ce propos, que les services de contrôle procèdent à la destruction définitive des produits contrefaçons «sans autorisation préalable de l'autorité judiciaire compétente», conformément à l'article 62 de la loi 09-03. Pour sa part, Célia Hakimi, inspectrice et cheffe du

bureau d'encadrement de la lutte contre la contrefaçon à la Direction générale des Douanes (DGD), a présenté les mesures adoptées par le secteur des Douanes dans ce domaine, faisant état de l'intégration de cette opération au nouveau système informatique «ALCES», qui permet la numérisation des demandes d'intervention et le tracking des marchandises suspectées d'être contrefaites. Au terme du colloque, les participants

ont recommandé de renforcer la coordination entre les différents secteurs en matière de lutte contre la contrefaçon, d'impliquer les associations de consommateurs dans les actions de sensibilisation et d'éradication des marchés informels, ainsi que de consolider la coopération avec les acteurs économiques touchés par ce phénomène.

S.O.

L'ONPPE :

« La création d'une cellule de veille cybersécuritaire permettra de s'acquitter efficacement des missions »

Organne national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE) a affirmé que, la création d'une cellule de veille cybersécuritaire relevant de sa tutelle, conformément à un texte réglementaire publié récemment au Journal officiel, était de nature à lui conférer une nouvelle dynamique et à lui permettre de s'acquitter de ses missions avec rigueur et efficacité, a indiqué un communiqué de l'Organe. D'après cette source, « ce texte réglementaire constitue une nouvelle démarche

permettant à l'ONPPE d'exercer ses missions de manière optimale, en garantissant avec précision et efficacité, la prise en charge des enfants, en coordination avec l'ensemble des acteurs des départements ministériels, des organismes publics et de la société civile ». Pour rappel, le texte réglementaire relatif à la création de la cellule de veille cybersécuritaire figure dans le décret exécutif 25-309 du 16 novembre dernier, modifiant et complétant le décret exécutif 16-334 du 19 décembre 2016 fixant les conditions et les

modalités d'organisation et de fonctionnement de l'ONPPE, publié dans le Journal officiel 79 du 27 novembre dernier. A noter que, ce décret exécutif intervient conformément aux instructions émanant des services de la présidence de la République concernant la mise en place d'un mécanisme national chargé de la protection de l'enfance dans l'espace cybersécuritaire et en renforcement des dispositifs de signalement et de veille mis à la disposition de l'ONPPE », a conclu le communiqué.

L.Zeggane

DES ORGANISATIONS ÉPINGLENT L'OCCUPATION MAROCAINE

Les droits des Sahraouis en «détérioration accélérée»

À l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'Homme, célébrée le 10 décembre, plusieurs organisations sahraouies de défense des droits humains ont dénoncé la « détérioration accélérée » de la situation des droits de l'Homme dans la partie occupée du Sahara occidental. Elles pointent du doigt les pratiques répressives croissantes des forces de l'entité sioniste marocaine, en violation flagrante des normes internationales.

Les organisations sahraouies ont appelé à la création d'un mécanisme indépendant de l'ONU chargé de surveiller la situation des droits humains dans la région et d'œuvrer à la fin de la colonisation. Dans ce cadre, l'organisation Codisa, regroupant des défenseurs des droits humains au Sahara occidental, a souligné que « la poursuite de l'occupation militaire du Sahara occidental, accompagnée de répression systématique, de discrimination, de confiscation de tous les droits fondamentaux et de spoliation des ressources naturelles, constitue une violation grave et continue du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'Homme ». Codisa a insisté sur le fait que « le refus persistant du peuple sahraoui de pouvoir exer-



cer son droit inaliénable à l'autodétermination constitue une violation manifeste des principes de la Charte des Nations unies, des Pactes internationaux et de l'avis consultatif de la Cour internationale de justice de 1975, ainsi que de toutes les décisions de la Cour européenne de justice confirmant que le Sahara occidental et le Maroc sont deux territoires distincts. Tout exploit des ressources sahraouies sans consentement constitue une appropriation illégitime contraire au droit international ». L'organisation a dressé un catalogue des crimes perpétrés par l'occupation, notamment la répression excessive des rassemblements pacifiques, les arrestations arbitraires, la torture, les mauvais traitements, les procès militaires inéquitables, les disparitions forcées et la confiscation de terres et de ressources. Elle a appelé à l'ouverture d'un véritable processus politique garantissant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux

principes de l'ONU. Codisa a également souligné la nécessité de permettre à la Haute-Commissaire aux droits de l'Homme de visiter le Sahara occidental sans restrictions et de permettre au Comité international de la Croix-Rouge d'exercer pleinement son mandat légal pour protéger les civils sahraouis. L'organisation exige la libération des prisonniers politiques, l'arrêt de toute forme de discrimination, de torture et de détention illégale, ainsi que la révélation du sort des personnes enlevées de force et le droit de leurs familles à connaître la vérité et à obtenir justice. De son côté, l'Association pour la surveillance des ressources et la protection de l'environnement au Sahara occidental a dénoncé la détérioration rapide de la situation des droits humains, accusant l'entité sioniste marocaine de violations graves et systématiques des droits civils et humains, et appelant à une intervention urgente de la communauté internationale.

Le. L'association cite notamment le siège imposé au domicile de son président, La Hassan Dalil, depuis mardi dernier. L'association a fustigé la politique de répression accrue menée par les services de sécurité marocains, visant particulièrement les défenseurs sahraouis des droits humains, les journalistes et les militants pacifiques, au lieu de respecter la sécurité et la dignité des populations locales. Par ailleurs, la plateforme sahraouie «12-Octobre» a documenté l'escalade des violations graves commises par l'occupation marocaine contre les civils sahraouis, en particulier à Laâyoune occupée. Selon la plateforme, ces violations constituent un affront à la légalité internationale et au droit international humanitaire, incluant le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention contre la torture. La plateforme précise que cette escalade survient alors que la population sahraouie s'apprête à organiser des rassemblements pacifiques pour la Journée mondiale des droits de l'Homme, confirmant la volonté de l'occupant de réprimer tout exercice pacifique des droits fondamentaux garantis par l'article 21 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et l'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. La plateforme sahraouie tient l'entité sioniste marocaine pour entièrement responsable de cette escalade et appelle la communauté internationale à intervenir de toute urgence afin de mettre fin à l'impunité et protéger les civils sahraouis.

M.Seghilani

ALORS QU'ILS ONT PURGÉ LEURS PEINES DEPUIS PLUSIEURS MOIS
32 prisonniers palestiniens privés de liberté

Le Bureau de l'information sur les prisonniers en Palestine occupée tire la sonnette d'alarme : 32 prisonniers originaires de Ghaza restent détenus par l'entité sioniste alors que leurs peines ont expiré depuis plusieurs mois, voire plusieurs années. Cette détention prolongée, qualifiée de « combattants illégaux », les condamne à un emprisonnement sans accusation, sans procès et sans décision judiciaire, violant ouvertement le droit international. Selon le Bureau, cette pratique constitue une « violation flagrante de la Quatrième Convention de Genève et un crime de guerre ». Les prisonniers sont privés de visites, coupés de tout contact avec leurs avocats, et leur état de santé reste inconnu. Le Bureau met en garde : la situation frôle désormais la disparition forcée, avec « absence, isolement et silence officiel qui prolongent la souffrance ». Un rapport du Bureau de la défense publique de l'entité sioniste, publié le 4 octobre, révèle l'aggravation dramatique des conditions de détention après le 7 octobre 2023. Surpeuplement, violences quasi quotidiennes et traitements inhumains font désormais partie du quotidien des prisonniers palestiniens, selon le journal Wall Street Journal.

AGGRESSIONS ET RÉPRESSION À EL-QODS ET EN CISJORDANIE OCCUPÉES

L'oppression ne s'arrête pas aux murs des prisons. Mardi soir, trois prisonniers récemment libérés ont été violemment agressés par les forces de l'entité sioniste au nord-ouest d'ElQods occupée, souffrant de blessures graves. Les équipes du Croissant-Rouge palestinien ont dû intervenir avant leur transfert au complexe médical de Palestine à Ramallah. Dans le même temps, des incursions militaires s'intensifient à travers la Cisjordanie occupée. À Aqraba, au sud de Naplouse, les forces sionistes ont lancé des gaz lacrymogènes dans une mosquée, retenant des fidèles et provoquant des affrontements avec les habitants. À al-Mughayir, au nord-est de Ramallah, plusieurs citoyens ont été détenus au cours d'une perquisition, avant le retrait des forces vers la plaine orientale. La ville de Al-Bireh a également été la cible d'une incursion. Ces pratiques démontrent la volonté systématique de l'entité sioniste de terroriser la population palestinienne, d'imposer la peur et de maintenir des prisonniers en détention arbitraire, au mépris du droit international et des conventions humanitaires. Les prisonniers de Ghaza, déjà fragilisés, sont confrontés à une réalité proche de la disparition forcée, exposés à la violence, à l'isolement et au silence complice de la communauté internationale. La situation appelle une mobilisation urgente pour dénoncer l'impunité de l'entité sioniste et exiger la libération immédiate des prisonniers palestiniens, ainsi que le respect des droits fondamentaux et des conventions internationales.

M. S.

FACE À DES INTEMPÉRIES MEURTRIÈRES

Besoin urgent d'intervention humanitaire à Ghaza

La bande de Ghaza traverse une nouvelle épreuve dramatique, où la violence des armes cède provisoirement la place à celle des éléments. L'arrivée d'une dépression météorologique polaire a transformé les camps de déplacés en zones sinistrées, submergeant les tentes, exposant des milliers de familles au froid glacial et révélant, une fois encore, l'ampleur de la catastrophe humanitaire aggravée par le blocus et les restrictions imposées par l'occupation israélienne.

Face à cette situation, la résistance palestinienne a lancé un avertissement solennel. Par la voix de son porte-parole, Hazem Qassem, elle a dénoncé l'état catastrophique des abris de fortune destinés aux déplacés, incapables de résister aux pluies hivernales et aux basses températures. Une fragilité d'autant plus meurtrière que l'entrée de carburant, de matériaux et de structures d'hébergement adéquates demeure sévèrement restreinte. Selon Qassem, les conditions actuelles « exigent le lancement immédiat d'une opération de secours d'urgence », appelant les acteurs internationaux à mettre en place de véritables centres d'hébergement, dignes et adaptés, loin des solutions précaires qui condamnent les déplacés à une survie sans protection. Il a également souligné la nécessité d'imposer à l'occupation le respect des protocoles d'aide humanitaire inscrits dans les accords conclus en janvier puis en octobre 2025, restés largement lettre morte sur le terrain. La nuit dernière, l'entrée de la

dépression polaire Biron a provoqué l'inondation de vastes zones de camps de déplacés. Des familles entières ont été contraintes de fuir à nouveau, certaines pour la deuxième fois, affrontant la pluie battante, le vent glacial et l'absence totale d'alternatives. Une scène devenue tristement familière dans un territoire déjà ravagé par plus d'un an d'agressions militaires, de destructions systématiques et d'effondrement des infrastructures. Le porte-parole de la Défense civile à Ghaza, Mahmoud Bassal, a dressé un tableau alarmant des jours à venir. Il a averti que les camps de fortune, les centres d'hébergement improvisés et les bâtiments fragilisés par les bombardements risquent de subir des dégâts majeurs, pouvant entraîner des effondrements mortels.

Les zones basses, a-t-il précisé, seront entièrement submergées, sans aucune capacité de drainage, transformant la bande de Ghaza en un territoire exposé à des inondations généralisées. « La guerre ne s'est pas vraiment arrêtée », a résumé Bassal. « Elle revient sous une autre forme : le froid, les noyades, les effondrements et les inondations. » Il a lancé un appel pressant à la communauté internationale et aux organisations humanitaires afin de faire pression pour permettre l'entrée de caravanes d'hébergement, leur installation dans des conditions humaines et la mise en place d'infrastructures minimales permettant de protéger les civils.

GHAZA SOUS LE FEU ET SOUS L'EAU

Pendant ce temps, la violence militaire se poursuit. Trois civils palestiniens, parmi lesquels une femme et un enfant, ont été martyrisés hier par des tirs de l'armée d'occupation israélienne à Jabalia al-Balad, au nord de la bande de Ghaza. Les corps des victimes ont été transférés à l'hôpital Al-Maamadani, à Ghaza-ville. Avec ces nouvelles victimes, le bilan depuis l'accord de cessez-le-feu du 11 octobre dernier s'élève à plus de 380 martyrs et près de mille blessés. Les chiffres globaux, eux, donnent la mesure de l'ampleur de la tragédie. Selon des sources médicales, le nombre total de martyrs dans la bande de Ghaza atteint désormais 70 369, en majorité des enfants et des femmes, depuis le début de l'agression israélienne le 7 octobre 2023. Plus de 171 000 personnes ont été blessées, tandis que de nombreuses victimes restent ensevelies sous les décombres, hors d'atteinte des équipes de secours en raison des destructions et du manque de moyens. Dans ce contexte, la tempête qui s'abat sur Ghaza agit comme un cruel révélateur : même lorsque les bombardements se taisent partiellement, la mort continue de rôder, nourrie par le blocus, la destruction méthodique et l'inaction internationale. Entre le froid, la pluie et les balles, la population civile paie le prix d'une catastrophe humanitaire que les alertes répétées peinent encore à transformer en action concrète.

M. S.

TLEMCEN. SEMAINE DE L'ENTREPRENEURIAT VERT ENVIRONNEMENT

C'est parti pour la 3^e édition

La troisième édition de la Semaine de l'entrepreneuriat vert a été lancée, mardi au Palais de la culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen. La manifestation est organisée par l'Agence nationale des déchets (AND), en coordination avec les services de la wilaya et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, indique-ton.

La cérémonie d'ouverture de cet événement, placé sous le slogan "L'entrepreneuriat vert, un levier pour un développement local durable", a été marquée par l'organisation d'une exposition dédiée aux micro-entreprises activant dans le recyclage des déchets et les énergies renouvelables, ainsi que la présentation de deux interventions, à savoir "La nouvelle loi 25-02 et la stratégie nationale de gestion intégrée des déchets", "L'entrepreneuriat vert: créer des opportunités durables pour les jeunes et les femmes", animées par des représentants de l'Agence nationale des déchets et du PNUD en Algérie. La directrice générale de l'Agence nationale des déchets, Fatma-Zohra Barsa, a souligné que le renforcement de l'économie circulaire et la promotion de l'investissement dans la valorisation des déchets constituent "l'un des secteurs les plus prometteurs, capables de créer de la richesse, d'offrir des emplois et d'attirer des idées innovantes susceptibles de transformer les défis environnementaux en véritables opportunités de croissance". Elle a mis en avant le rôle de l'Agence, engagée comme "partenaire actif" à travers la sensibilisation environnementale, l'accompagnement des jeunes, l'amélioration du cadre réglementaire et la création de passerelles de coopération entre les acteurs concernés. Mme Barsa a ajouté que cette manifestation, qui vient couronner le succès des deux éditions



précédentes tenues à Sétif et Ghardaïa, constituera une plateforme nationale pionnière permettant aux jeunes de découvrir de nouvelles opportunités, d'échanger avec des experts et de bénéficier de retours d'expérience ayant permis à certains porteurs de projets de transformer de petites initiatives en entreprises performantes. De son côté, le représentant du PNUD en Algérie, Riadh Bendjemadi, a indiqué que "l'Algérie connaît une accélération notable de sa transition vers l'économie verte", mettant en avant les avancées réalisées récemment, dont l'adhésion au Global Green Growth Institute, le renforcement du système national de transparence climatique, la montée des ambitions dans les énergies renouvelables et l'hydrogène vert, les progrès réalisés en matière de gestion intégrée des déchets et la relance de l'initiative du barrage vert. Il a, à cet égard, réaffirmé l'engagement du PNUD à accompagner cette dynamique. Le wali de Tlemcen a, pour sa part, affirmé que les pouvoirs publics sont déterminés à assurer un accompagnement technique et administratif efficace à travers les dispositifs de soutien à l'investissement et à l'entrepreneuriat, à faciliter l'accès aux

financements destinés aux projets environnementaux, à développer des programmes de formation en partenariat avec l'université et les centres de recherche et à intégrer la dimension environnementale dans la planification locale. Il a également mis en avant la nécessité de réserver des zones économiques pour accueillir les projets verts et d'encourager la sous-traitance environnementale, ainsi que les partenariats entre entreprises. Il a estimé que la wilaya de Tlemcen, grâce à ses compétences scientifiques et humaines et à ses atouts naturels, est susceptible de devenir un pôle national leader dans les projets verts, notamment dans la valorisation des déchets, le développement des énergies renouvelables, le soutien à l'agriculture durable et la promotion de l'innovation environnementale chez les jeunes. Le programme de cette édition, qui s'étale sur trois jours, comprend des ateliers, des conférences scientifiques, des sessions de formation sur diverses thématiques liées à l'entrepreneuriat vert, ainsi que le lancement du Green Entrepreneurship Challenge avec la participation de porteurs de projets et de startups dans le domaine.

ORAN. ÉCOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE

Trois projets primés lors du 15^e Salon de l'innovation

La 15e édition du Salon de l'innovation, organisée à l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO), s'est clôturée, mardi, par la remise des prix aux lauréats des meilleurs projets innovants, sélectionnés parmi 117 projets en lice. La première place est revenue à l'Entreprise Industrielle Algérienne de

Transport (SITAL) pour son projet intitulé "Banc de test de rotation pompe-bougie Tramway", une innovation à forte portée industrielle visant l'optimisation de la maintenance des cabines du tramway. La deuxième place a été attribuée au Centre de Recherche en Technologie des Semi-conducteurs pour

l'Energétique (CRTSE) pour son projet "Dispositif de régénération des performances des cellules solaires au silicium par injection de courant électrique", destiné à améliorer les performances des technologies photovoltaïques. Quant à la troisième place, elle a été décrochée par l'inventeur indépendant Zerouali Djilali pour son projet "Fabrication d'une chaise médicale sportive électrique pour patient paralysé, spécialisée dans le massage physique pour la rééducation", une innovation à vocation médico-technique. Par ailleurs, le Prix d'encouragement a été attribué à l'Université Mohamed-Boudiaf de M'sila pour son projet "Système et procédé de production d'engrais organique à partir de déchets organiques domestiques, animaux et végétaux", valorisant l'économie circulaire et la protection de l'environnement. La cérémonie de clôture a, par ailleurs, été marquée par l'attribution de trois prix pour les meilleurs Centres d'Appui à la Technologie et à l'Innovation

(CATI), en plus d'un prix d'encouragement, dans l'objectif de valoriser leurs efforts et de motiver tous les centres à renforcer leur rôle dans la formation des étudiants et la sensibilisation à la protection des inventions. Le premier prix du meilleur centre d'appui pour l'année 2025 a été remporté pour la deuxième année consécutive par l'Université des sciences et technologie Houari-Boumediene (USTHB) d'Alger, qui détient plus de 90 demandes de brevets et 6 brevets obtenus. Le deuxième prix a été décroché, quant à lui, par l'Université de Tlemcen, qui compte plus de 80 demandes de brevets et de 5 brevets obtenus, alors que le troisième prix a été attribué par le Centre de Recherche scientifique et technique en analyses Physico-Chimiques (CRAPC) qui détient plus de 30 demandes de brevets et 7 brevets obtenus, et deux commercialisés.

L'université d'Oum El Bouaghi qui détient plus de 30 demandes de brevet, a décroché, pour sa part, le prix d'encouragement.

**MOSTAGANEM.** PORT

COMMERCIAL

Réception prochaine d'une partie de la plateforme à conteneurs

Une réception partielle du projet de réalisation d'une nouvelle plateforme à conteneurs est prévue, dans les prochaines semaines dans la wilaya de Mostaganem, afin de renforcer les capacités du port commercial, a indiqué, mardi, un communiqué des services de la wilaya. Le communiqué précise que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a effectué une visite d'inspection au port commercial pour examiner l'avancement des travaux de la plateforme de stockage des conteneurs, dont la première tranche devra être réceptionnée dans un délai d'un mois et dix jours.

Cette infrastructure s'inscrit dans le cadre du programme stratégique de modernisation du port commercial, visant à augmenter sa capacité d'accueil et à améliorer ses performances opérationnelles, et coïncide avec la modernisation de deux quais, réceptionnés en novembre dernier, selon la même source. La première tranche de la plateforme, qui s'étend sur une superficie de 4 hectares, contribuera à moderniser les infrastructures du port, à renforcer la dynamique économique et à consolider son rôle en tant que pôle logistique régional. Lors de sa visite, le wali a insisté sur l'importance de ce projet et son impact direct sur l'activité portuaire, appelant l'entreprise réalisatrice àachever le reste des travaux dans un délai maximal de 40 jours, tout en respectant les normes techniques et les délais contractuels fixés à sept mois.

Le wali a également donné des instructions pour assurer l'alimentation en électricité et l'éclairage nocturne de l'ensemble de l'infrastructure portuaire, reflétant son importance économique et stratégique.

BATNA. CRMA

Ouverture prochaine de 2 nouvelles agences

Deux nouvelles agences de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) à Batna seront "prochainement" ouvertes dans les deux communes d'Ouled Si Slimane et d'Aïn Touda, a-t-on appris mardi auprès du directeur de cette caisse. L'opération s'inscrit dans le cadre de l'élargissement de la couverture de la Caisse et du rapprochement de ses services aux agriculteurs des diverses filières et leur accompagnement, a précisé à l'APS M. Safi Mehdaoui.

La CRMA Batna compte 20 agences (antennes de la caisse) couvrant 16 daïras et des efforts sont déployés pour ouvrir au moins une agence dans l'une des cinq daïras restant de la wilaya, a indiqué le même responsable. Au cours des trois dernières années, la caisse, a-t-il souligné, s'est renforcée de trois bureaux itinérants qui sillonnent les villages et dechras des localités éloignées pour faire parvenir les prestations de la caisse aux agriculteurs ne pouvant pas se déplacer, les accompagner et sensibiliser à l'importance de l'assurance pour la continuité de l'activité agricole et son développement ainsi qu'aux avantages offerts aux assurés.

La caisse est un organisme d'assurance de proximité et de consultation au service du développement et de l'agriculteur, a-t-il ajouté, indiquant que dans le cadre de l'engagement de la CRMA à Batna en faveur d'un climat d'investissement sécurisé et durable, une journée de sensibilisation a été organisée au profit des investisseurs sur la gestion, la couverture et la prévention des risques d'investissement avec présentation des solutions d'assurance proposées pour les couvrir et en contenir les effets.

CONSTANTINE. AGREXPORT AFRICA

Les produits biosourcés attirent les visiteurs et les investisseurs

Les produits algériens fabriqués à base de matières naturelles ont été découverts lors du Salon national de production et d'exportation des produits alimentaires et agricoles "AgrExport Africa" à Constantine.

Un vif intérêt tant des visiteurs locaux que des investisseurs étrangers et ce, pour leur diversité et leur conformité aux normes exigées sur les marchés africains et internationaux qui en font des exemples probants de l'excellence des produits algériens, a indiqué mardi le commissaire du salon.

Dans une déclaration à l'APS, au cours du deuxième jour de cet événement organisé au Complexe culturel Ahmed Bey "Zénith", au chef-lieu de wilaya, Abdelhakim El Almi a précisé que les jus de fruits naturels, produits 100 % à partir de fruits locaux sans aucun additif industriel, figu-



raient parmi les produits les plus prisés par les professionnels et délégations étrangères. Selon lui, ces produits constituent "un modèle exemplaire de la capacité des produits algériens d'accéder aux marchés internationaux avec une qualité compétitive". Il a également mis en exergue l'enthousiasme manifesté pour les détergents produits de matières écologiques et les savons naturels extraits des huiles et végétaux locaux, soulignant que cette orientation "réflète un intérêt mondial croissant pour les produits sains et respectueux de l'environnement", ouvrant ainsi "de

siasme manifesté pour les détergents produits de matières écologiques et les savons naturels extraits des huiles et végétaux locaux, soulignant que cette orientation "réflète un intérêt mondial croissant pour les produits sains et respectueux de l'environnement", ouvrant ainsi "de

larges perspectives pour les exportateurs algériens". En outre, M. El Almi a relevé que les fruits et légumes, dont la production nationale est particulièrement abondante, tels que les pommes et les dattes, ont également suscité l'intérêt des professionnels étrangers, qui ont souligné la qualité remarquable des produits agricoles algériens et souligné leur disponibilité pour répondre de manière régulière aux besoins de l'exportation, renforçant ainsi le rôle de l'Algérie comme partenaire prometteur sur le marché africain. Dans le même ordre d'idées, le commissaire du salon a indiqué que les produits alimentaires transformés, tels que les pâtes, biscuits et confiseries traditionnelles, ont eux aussi enregistré une forte présence au sein de cette manifestation, grâce à leurs saveurs authentiques et l'utilisation d'ingrédients naturels. Ces produits, selon lui, "détendent une valeur culturelle et économique majeure, faisant d'eux l'un des segments les plus prometteurs pour la commercialisation sur le continent africain".

GHARDAÏA. THÈME D'UNE JOURNÉE D'ÉTUDE

L'insémination artificielle et l'amélioration génétique

L'insémination artificielle et l'amélioration génétique, comme technique de reproduction bovine, a été le

JIJEL. ROUTES
Lancement de l'opération d'entretien du tronçon Est de la RN- 43

Une opération d'entretien et de restauration du tronçon Est de la RN-43 entre les deux wilayas de Jijel et Skikda a été lancée, à-on avisé mardi auprès de la direction locale des Travaux publics. Dans une déclaration à l'APS, Adel Lecheheb, cadre de cette direction, a indiqué que "dans le cadre de la réhabilitation de la RN-43 dans son tronçon Est dépendant du chef-lieu de wilaya à la commune d'El Milia, la direction des travaux publics a lancé des travaux d'entretien sur les diverses parties dégradées" de cet itinéraire, ajoutant qu'une enveloppe financière de près de 750 millions DA a été dégagée au titre de l'exercice 2025 pour la poursuite. cette opération sur trois tronçons principaux. Le premier tronçon s'étend sur 5 km du point kilométrique (PK) 59 au PK 63, le deuxième sur 9 km du PK 63 au PK 71 dans la localité d'Achouat dans la commune de Taher et le troisième tronçon s'étend du PK 93 au PK 96 entre les deux localités Djennah et Amla (Sidi Abdelaziz), selon la même source. L'ensemble de ces travaux sera achevé "au cours du premier trimestre de l'année prochaine 2026", selon encore la même source. Une opération similaire avait touché en 2024 la même RN 43 dans son tronçon Ouest sur une distance de 21 km pour une enveloppe financière estimée à près de 700 millions DA, a rappelé M. Lecheheb.

thème d'une journée d'étude et de formation organisée mardi à Ghardaïa. La rencontre entre dans le cadre de la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des éleveurs et des agriculteurs de la région à la question de l'insémination artificielle comme moyen d'amélioration génétique du cheptel bovin, a indiqué le directeur général du Centre national d'insémination artificielle et d'amélioration génétique, Choukri Chaabane.

Elle est également inscrite dans le cadre de l'amélioration de la productivité en matière de viandes rouges et de produits laitiers, en plus de son impact sur la santé du cheptel et les rendements économiques, a-t-il développé. Pour sa part, l'inspecteur vétérinaire, Tarek Zerrouk, a présenté l'insémination artificielle comme un facteur important de développement de la ressource animale, d'amélioration des races, d'augmentation de la productivité, ainsi que de prévention des maladies et de maîtrise des qualités génétiques souhaitées du cheptel bovin, et ce, en tant que facteurs de développement rural et de l'économie locale et à la sécurité alimentaire.

La wilaya de Ghardaïa compte un

cheptel bovin de plus de 4.000 têtes et

huit (8) laiteries, et assure une production annuelle de plus de 23 millions de litres de

lait, a fait savoir le directeur de la Chambre de l'agriculture de la wilaya, Rabah Ouled

El-Haddar.

alimentaire. Le président du conseil interprofessionnel de la filière lait, Ishak Ouled Hadjou, a souligné, de son côté, l'importance de l'insémination artificielle dans le processus d'élevage de la reproduction bovine, plus difficile par l'insémination naturelle, en plus de contribuer à la production de lait, un produit de grande consommation. Les organisateurs ont annoncé, par ailleurs, l'étude prochaine de l'ouverture d'une antenne régionale du Centre national d'insémination artificielle dans la wilaya de Ghardaïa, afin de faciliter aux éleveurs l'accès aux prestations vétérinaires spécialisées et de réduire les coûts de transports du cheptel, d'assurer la réussite de l'opération d'insémination artificielle, et de contribuer ainsi au développement rural et de l'économie locale et à la sécurité alimentaire.

La wilaya de Ghardaïa compte un

cheptel bovin de plus de 4.000 têtes et

huit (8) laiteries, et assure une production annuelle de plus de 23 millions de litres de

lait, a fait savoir le directeur de la Chambre de l'agriculture de la wilaya, Rabah Ouled

El-Haddar.

EL-TARF. PARC NATIONAL D'EL KALA

Programme varié pour célébrer la Journée internationale de la montagne

Le Parc national d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, a élaboré un programme diversifié à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la montagne (11 décembre de chaque année), a indiqué mardi le directeur du parc, M. Aziz Ragdi. Ce programme comprend plusieurs activités environnementales et de sensibilisation visant à renforcer la prise de conscience de l'impor-

tance des écosystèmes montagnards et de leur rôle dans la préservation de la biodiversité, a précisé le même responsable. A cette occasion, une opération de plantation d'arbres ornementaux a été organisée au niveau des établissements hospitaliers d'El Kala, avec la participation des équipes médicales et administratives de ces structures. Le programme se poursuivra avec d'autres activités à travers

les communes de la wilaya, notamment des plantations d'arbustes, des sorties de terrain vers les zones montagneuses ainsi que des campagnes de sensibilisation destinées aux citoyens sur l'importance des montagnes et de leur diversité biologique. La même source a souligné que le Parc national d'El Kala œuvre à la protection de l'environnement et à la promotion de la conscience écologique à tra-

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ. RISQUES POUR RENFORCER LA PROTECTION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES Conférence régionale sur l'assurance et la gestion

Une conférence régionale sur l'assurance et la gestion des risques pour renforcer la protection des entreprises industrielles a été organisée mardi à Bordj Bou Arréridj à l'intention des opérateurs économiques, sur une initiative de la Société nationale d'assurances (SAA). Le président-directeur général de cette société, Youcef Benmicia, a déclaré à l'APS, en marge de cette rencontre organisée dans un hôtel de la capitale des Biban, que cet événement régional qui se tient sous le slogan "Une protection industrielle à 360 degrés : nos solutions d'assurance pour un environnement étudié et maîtrisé" vise à renforcer la sécurité et la stabilité au sein des entreprises industrielles face aux défis croissants liés à la sécurité au travail et aux risques menaçant les travailleurs, les équipements et le rythme de production, en mettant l'accent sur une approche globale alliant prévention et assurance pour garantir la continuité de l'activité. Le même responsable a souligné la nécessité de « mettre en œuvre des normes strictes de sécurité, de former les ressources humaines, d'utiliser des technologies modernes pour la surveillance et l'alerte précoce, ainsi que des couvertures d'assurance incluant les incendies, les accidents du travail, la responsabilité civile et l'arrêt d'activité afin de prévenir contre ces risques ». M. Benmicia a également affirmé que cette rencontre "s'inscrit en droite ligne avec la politique de communication et de sensibilisation (mise en place par la SAA) pour accompagner les projets d'investissement et les protéger des risques liés aux changements climatiques, aux catastrophes naturelles, aux cyberattaques et aux transformations géopolitiques", mettant en avant le rôle de l'assurance dans le soutien à la croissance économique en évaluant les risques et en fournissant des couvertures adéquates. Il convient de noter qu'au cours de cette conférence régionale, qui a réuni des représentants de la SAA dans les wilayas de M'Sila, de Boussaâda, de Sétif et de Bordj Bou Arréridj, les efforts de l'entreprise en matière de numérisation, dont la plateforme d'expertise à distance, ont été mis en relief, ainsi que l'annonce du lancement prochain d'une application mobile pour la souscription d'assurances automobiles, le paiement électronique et le suivi des indemnisations. Lors de la rencontre, deux conventions ont été signées : la première entre l'Ordre des avocats de la région de Sétif et la SAA, couvrant l'assurance automobile et autres risques, y compris les cybercriminalités, et la seconde entre la Chambre de commerce et d'industrie de la wilaya et la SAA, marge liée aux priviléges et à des facilités à accorder aux opérateurs économiques.

vers des initiatives de terrain impliquant action, participation et partenariat avec différents acteurs. Il a ajouté que ces activités visent à renforcer la culture environnementale chez les citoyens et à ancrer l'importance de la préservation des ressources montagnardes, qui constituent un pilier essentiel de l'équilibre écologique et touristique de la région, tout en encourageant le tourisme écologique.

COUPE ARABE QATAR 2025

Les Verts envoient un signal fort

*Dans l'atmosphère vibrante
du stade Khalifa
International, la sélection
nationale A' a rappelé
qu'elle demeure l'une des
références régionales.*

Dans un tournoi où les géants tombent et où les certitudes vacillent, l'Algérie a trouvé le moyen d'allier rigueur, ambition et identité. Sa qualification en quarts de finale, obtenue avec sérieux face à l'Irak, confirme un groupe en plein essor, guidé par l'expérience et nourri par de nouvelles révélations.

L'équipe nationale A' s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe arabe FIFA Qatar-2025 grâce à une victoire maîtrisée contre l'Irak (2-0), mardi soir. Une rencontre marquée dès la 4e minute par l'expulsion du milieu irakien Hussein Al-Saedi, qui a rapidement modifié le scénario du match. Les Verts ont ensuite construit leur succès avec patience et lucidité, profitant de leur supériorité numérique et d'un bloc bien organisé. Le premier tournant est intervenu juste avant la pause : Mohamed Amine Tougaï, de retour dans le onze, a ouvert le score d'une tête sur un coup franc parfaitement exécuté par Yassine Benzia (45e). Une action qui a permis aux hommes de Bougherra de s'installer solidement aux commandes.

Au retour des vestiaires, l'Algérie a rapidement fait le break. Sur une action menée par un Yacine Brahimi encore une fois au sommet, son centre en retrait mal repoussé par le portier irakien a rebondi sur le défenseur Saâd Natiq, qui a marqué contre son camp (47e). Ce deuxième but a offert aux Verts le confort nécessaire pour contrôler la fin de rencontre sans jamais perdre leur intensité. Dans l'autre match du groupe, le Bahreïn s'est imposé face au Soudan (3-1), confirmant ainsi le classement final : Algérie en tête avec 7 points, suivie de l'Irak (6 points). Bahreïn (3 points) et Soudan (1 point) quittent la compétition.

ABADA, LA RÉVÉLATION QUI RASSURE

Au-delà du résultat, cette phase de groupes a permis de mettre en lumière un nom que beaucoup ne connaissaient pas encore : Achref Abada. Le défenseur de l'ASO Chlef, relancé par Samir Zaoui après des passages moins concluants au MC El Eulma, s'impose aujourd'hui comme l'une des révélations du tournoi. Sa prestation contre le Bah-

Ph: DR

reïn, notamment un geste défensif spectaculaire mêlant aile de pigeon et dégagement acrobatique, puis son match d'une grande justesse face à l'Irak, ont marqué les esprits. À 26 ans, ce natif de Tuggourt séduit par sa rigueur, son sens de l'anticipation et un sang-froid rare. Dans un moment où l'on s'interrogeait sur la relève, Abada apporte des réponses. Il profite aussi des absences internes : la blessure d'Ayoub Ghezala et la présence de Zineddine Belaïd avec les A ont ouvert une porte qu'il a franchie avec autorité. Désormais convoité, des rumeurs l'envoient déjà du côté d'Al Ahly, il semble promis à un départ imminent. Reste pour lui à franchir la dernière marche : gagner sa place parmi les A.

UNE GÉNÉRATION AMBITIEUSE ET SOUDÉE

La dynamique actuelle ne repose pas seulement sur les cadres, mais aussi sur un groupe déterminé à défendre son titre, gagné en 2021. Houssem Mrezigue, titularisé pour ce troisième match, a exprimé un profond attachement au maillot : « Al Hamdouli Allah pour cette participation, c'est un honneur. On espère remporter le titre une nouvelle fois pour rendre fier le peuple. » Le milieu de terrain a également salué la confiance contin-

nue de Madjid Bougherra, dont il est devenu au fil des années l'un des hommes fiables.

Adam Ounas, très actif durant la rencontre, a pour sa part insisté sur l'importance de la rigueur : « Il n'y a pas de petites équipes dans cette Coupe arabe. Quand on joue pour l'équipe nationale, c'est pour le pays. » Ses mots traduisent un vestiaire où l'humilité sert de moteur. L'ailier a également souligné la montée en puissance d'un collectif qui « commence à mieux se connaître et à prendre le rythme ».

Même tonalité du côté d'Islam Slimani, toujours guidé par son expérience : « On doit jouer match par match pour aller le plus loin possible. On est venus pour conserver notre titre. » Une déclaration en forme de rappel : la mission est claire, et la marge d'erreur inexiste.

BOUGHERRA APPELLE À LA VIGILANCE

En conférence d'après-match, Madjid Bougherra, satisfait mais mesuré, a salué la réaction de son groupe après l'entrée en matière difficile contre le Soudan (0-0). « Les choses sérieuses commencent maintenant », a-t-il prévenu, en référence au quart de finale contre les Émirats arabes unis, prévu vendredi au stade Al-Bayt. Un match piège, entre une équipe algérienne favorite et une formation émiratie qui n'a rien à perdre. Bougherra, conscient de la pression et de la valeur du groupe, refuse toute forme d'excès de confiance. Yacine Brahimi, capitaine et symbole de cette sérénité retrouvée, a lui aussi opté pour un discours mesuré : « C'est une belle victoire, mais on doit récupérer. On a encore un gros match dans trois jours. » Une phrase qui résume l'état d'esprit du groupe : détermination, vigilance et ambition.

L'Algérie a convaincu, mais le tournoi, lui, ne fait que commencer : l'heure de vérité approche.

Mohamed Amine Toumiat

A LA VEILLE DES QUARTS DE FINALE DE LA COUPE ARABE DE LA FIFA-2025

Brahimi et Benzia préviennent contre tout excès de confiance

Les deux vedettes de la sélection algérienne A', Yacine Brahimi et Yacine Benzia, ont reconnu que le quart de finale de la Coupe arabe 2025 face aux Émirats arabes unis, prévu pour demain (18h30) s'annonce « extrêmement difficile ». L'Algérie, qualifiée pour ce tour décisif après avoir dominé le groupe D en s'imposant 2-0 contre l'Irak, poursuit ainsi sa défense du titre remporté en 2021. Après la victoire des « Fennecs » contre les « Lions de la Mésopotamie », Yacine Brahimi a rappelé l'importance de la préparation immédiate : « Nous devons dès maintenant nous concentrer sur le prochain

match. Nous avons besoin de travailler sur la récupération afin d'être prêts pour le quart de finale. » Le milieu offensif a ajouté que l'équipe abordera la suite de la compétition avec humilité et ambition : « Nous avons un objectif clair dans cette compétition. Nous entrons dans le prochain match avec beaucoup de modestie et de respect envers notre adversaire, et notre objectif restera de décrocher une nouvelle victoire pour poursuivre notre parcours. » Dans le même esprit, Yacine Benzia a souligné qu'aucune rencontre n'était facile dans un tournoi de ce niveau : « En Coupe arabe, il n'existe pas de match facile. Le moral du

groupe est très élevé et tout le monde ressent de la satisfaction. »

Le joueur, qui évolue cette saison dans le championnat saoudien, a toutefois averti : « Le quart de finale contre les Émirats sera très difficile. Nous savons que rentrer chez nous après une défaite n'est pas une option, et cela nous oblige à nous préparer de la meilleure manière possible. »

Benzia a conclu en insistant, comme son coéquipier, sur l'importance de la récupération et de la préparation physique : « Il faut travailler l'optimisation de la récupération pour être à 100 % lors du prochain match. »

H. S.

PROGRAMME JUSQU'À LA FINALE

Programme des quarts de finales jusqu'à la finale, prévu le 18 décembre au stade Lusail (heure algérienne)

- Jeudi 11 décembre 2025
 - 1 - Maroc - Syrie 15h30
 - 2 - Palestine- Arabie saoudite 18h30
- Vendredi 12 décembre 2025
 - 3 - Jordanie - Irak 15h30
 - 4 - Algérie- Émirats arabes unis 18h30
- Demi-finales (Lundi 15 décembre 2025)
 - Vainqueur 1 - Vainqueur 4 15h30
 - Vainqueur 2 - Vainqueur 3 18h30
- Jeudi 18 décembre 2025
 - Match (3e place) : 12h00 Finale : 17h00

PRÉPARATION DE LA COUPE DU MONDE 2026 :
QUART DE LA COUPE ARABE/ ALGÉRIE-EMIRATS (DÉMENÀ 18H30)

Un match amical Algérie-Brésil en ligne de mire

Le tirage au sort de la Coupe du monde 2026, organisé récemment à Washington, a révélé le chemin que devra emprunter la sélection algérienne lors de sa prochaine participation mondiale. Les Verts ont été placés dans le groupe J, aux côtés de trois adversaires aux styles de jeu très différents : l'Argentine, championne du monde en titre, la Jordanie et l'Autriche.

Cette configuration oblige la Fédération algérienne de football (FAF) et le sélectionneur Vladimir Petković à mettre en place un programme de préparation très ciblé et minutieux pour aborder la compétition dans les meilleures conditions.

L'Algérie ne dispose pas d'une large fenêtre pour multiplier les rencontres amicales. Le staff technique compte essentiellement sur deux périodes : la fenêtre FIFA de mars 2025, la phase précédant le coup d'envoi du Mondial, à la fin du mois de mai et au début de juin.

Dans ce laps de temps réduit, la FAF souhaite programmer des matchs à forte valeur ajoutée, destinés à préparer l'équipe aux caractéristiques de ses futurs adversaires du groupe.

VISER TROIS ADVERSAIRES AU PROFIL SIMILAIRES À CEUX DU GROUPE J

La philosophie de Petković repose sur une idée claire : affronter les sélections représentant chacune les trois styles de jeu auxquels les Verts seront confrontés en Coupe du monde.

Ainsi, l'équipe devrait disputer trois matchs amicaux contre : une équipe sud-américaine, une équipe européenne, et une équipe asiatique.

Ces rencontres permettront d'analyser les performances du groupe dans des contextes tactiques variés, et d'ajuster les choix du sélectionneur avant le grand rendez-vous. Selon plusieurs sources médiatiques, la FAF a ouvert des discussions avec la Fédération brésilienne pour organiser une rencontre amicale de prestige, potentiellement en mars prochain. Les mêmes sources révèlent même que le voyage en Amérique du Sud est envisagé, si un accord est trouvé.

La perspective apparaît d'autant plus crédible que le Brésil affrontera le Maroc en phase de groupes, ce qui incite la Séleção à rechercher un adversaire nord-africain pour s'y préparer. Les deux nations y trouveraient un intérêt sportif commun.

La dernière confrontation entre l'Algérie et le Brésil remonte à 2007, à Montpellier, et s'était soldée par une victoire des « Samba » (2-0).

La seule rencontre officielle, elle, date du Mondial 1986, où les Verts s'étaient inclinés sur le plus petit des scores (1-0), au terme d'un match resté mémorable.

FAUTE DU BRÉSIL, L'URUGUAY ET LA COLOMBIE EN ATTENTE

Si le dossier brésilien n'aboutit pas, l'Algérie dispose d'autres pistes crédibles. Des sources proches de la FAF ont indiqué que d'autres sélections sud-américaines pourraient être sollicitées, notamment l'Uruguay et la Colombie, deux nations reconnues pour leur rigueur et leur intensité.

Ces adversaires offraient des tests tout aussi pertinents avant le Mondial, surtout face à une Argentine toujours redoutable.

Avec un groupe exigeant mais accessible, l'Algérie aborde la Coupe du monde 2026 avec ambition. La réussite de son parcours dépendra en grande partie de la qualité de sa préparation, du choix des adversaires et de la capacité du staff à renforcer la cohésion et la performance collective.

La FAF et Vladimir Petković semblent déterminés à offrir aux supporters algériens une campagne mondiale digne des attentes : solide, ambitieuse et inspirée. Les semaines à venir permettront de préciser les affiches amicales et de lancer officiellement la dernière ligne droite vers le rêve mondial.

Hakim S.

Un match pas comme les autres pour les Verts

La sélection algérienne a conclu, mardi soir, la phase de groupes de la Coupe arabe par une victoire maîtrisée face à l'Irak (2-0), un succès qui permet aux Verts d'assurer la première place de leur groupe.

À l'issue de la rencontre, l'entraîneur Madjid Bougherra a exprimé sa satisfaction tout en rappelant que les véritables enjeux commencent maintenant, à la veille du quart de finale contre les Émirats arabes unis, prévu ce vendredi.

« HEUREUX DE CETTE VICTOIRE ET DE LA PREMIÈRE PLACE »

Serein et visiblement satisfait, Bougherra n'a pas caché sa joie après la performance solide de ses joueurs : « Nous sommes heureux de cette victoire et de la qualification en tête du groupe. »

Pour le technicien algérien, ce succès vient confirmer la montée en puissance de son équipe au fil des matchs, après une entame jugée en-deçà des attentes.



« LA VRAIE COMPÉTITION COMMENCE MAIN-TENANT »

Bien que la qualification soit assurée, Bougherra assume un discours lucide. Il sait que les rencontres décisives ne font que commencer : « La véritable compétition débutera dès le prochain tour. »

Face aux Émirats en quart de finale, les Verts devront afficher une rigueur maximale, dans un match où la moindre erreur pourrait être fatale.

L'entraîneur a tenu à saluer l'engagement total de son groupe, félicitant ses joueurs non seulement pour leur performance sportive, mais aussi pour leur capacité à rassembler les supporters : « Je remercie les joueurs pour leur prestation, et surtout pour avoir réussi à rendre le peuple heureux. »

Une reconnaissance qui montre l'importance donnée à l'aspect émotionnel et patriotique dans cette compétition.

UNE RÉACTION FORTE APRÈS UN DÉBUT INATTENDU

Bougherra est revenu également sur le match d'ouverture, marqué par un nul décevant contre le Soudan. Pour lui, cette contre-performance a agi comme un électrochoc : « La réaction des joueurs a été très forte après le début inattendu et le match nul face au Soudan. »

CAP SUR LES ÉMIRATS : UN MATCH COUPERET

La progression visible de match en match vient confirmer que l'équipe a su corriger ses défauts pour retrouver sa dynamique habituelle. Avec la confiance retrouvée et une qualification en poche, l'Algérie aborde désormais un quart de finale au parfum de défi. La motivation est là, l'unité aussi.

Reste à concrétiser cette montée en puissance sur le terrain, pour poursuivre l'aventure et viser encore plus haut.

Hakim S.

RÉVÉLATION ALGÉRIENNE DE LA COUPE ARABE

Victor Lekhal, entre talent, malchance et choix discutables

Parmi les joueurs qui se sont le plus illustrés lors de la Coupe arabe qui se poursuit actuellement au Qatar, le nom de Victor Lekhal revient avec insistance. L'histoire de Lekhal est pourtant celle d'un joueur talentueux, mais dont la trajectoire a été perturbée par la malchance et des décisions de carrière contestables.

2019 : LA BLESSURE QUI A CHANGÉ SA CARRIÈRE

La première raison du retard dans son intégration durable en équipe nationale remonte à mars 2019, lors d'un match amical contre la Tunisie. Ce soir-là, Lekhal est victime d'une grave blessure qui le tient éloigné des terrains pendant de longs mois.

Un coup d'arrêt brutal, au moment même où il semblait enfin prêt à s'imposer chez les Verts.

À son retour, il a dû passer par une longue période de reconstruction pour retrouver son niveau avec son club, un processus qui a freiné son ascension internationale.

UN CHOIX DE CARRIÈRE REGRETTABLE

Deuxième élément déterminant : son départ de Le Havre AC, où il était non seulement un titulaire indiscutable mais aussi capitaine de l'équipe et l'un des meilleurs milieux du championnat.

Au lieu de poursuivre sa progression en Europe, Lekhal opte pour un transfert vers Umm Salal au Qatar. Une décision qualifiée par beaucoup d'observateurs de choix catastrophique, tant elle a interrompu son évolution au haut niveau.

Après une expérience mitigée dans la Qatar Stars League, il rejoint, l'été passé, Al-Qadisiya au Koweït, un championnat encore moins médiatisé.

Le passage dans le Golfe a considérablement réduit sa visibilité et retardé son retour en équipe nationale, malgré ses qualités évidentes. Malgré les blessures et les décisions difficiles, une chose est sûre : Victor Lekhal n'a jamais perdu son football.

Aujourd'hui, la Coupe arabe lui a permis de se remettre en lumière, de démontrer qu'il possède toutes les qualités d'un excellent milieu récupérateur, et qu'il peut rendre de fiers services aux Verts.

Entre le malheur d'une grosse blessure et le choix hasardeux d'un exil prématuro dans le Golfe, la carrière internationale de Lekhal aurait pu prendre une autre dimension. Mais l'essentiel est qu'il répond présent lorsqu'on lui donne sa chance — et qu'il prouve, à 31 ans, qu'il n'est jamais trop tard pour briller.

H. S.

LE CRB EN CRISE

Ramovic vers la sortie ?

Pour le technicien, en difficulté depuis la débâcle de Brazzaville en Coupe de l'Afrique.

Le coach, longtemps protégé malgré un début de saison poussif, n'a pas su inverser la tendance et son équipe occupe aujourd'hui une inquiète 10e place avec onze points de retard sur le leader. Les voix réclamant son départ se sont amplifiées, surtout après la défaite dans le derby face au MCA.

Selon nos informations, les dirigeants considèrent que Ramovic n'arrive plus à faire passer son message et que l'équipe stagne. Les choix tactiques opérés lors des dernières rencontres ont accentué les doutes, notamment les décisions jugées incompréhensibles concernant cer-

taines joueurs alignés hors de leur poste naturel.

UNE RUPTURE DEVENUE INÉVITABLE

Toujours selon des sources internes, la direction belouzadie réfléchissait au départ du coach depuis plusieurs semaines. La gifle reçue face à l'AS Otoño, en Coupe de la CAF, aurait définitivement basculé la balance. Ce revers contre un adversaire largement abordable a été vécu comme une humiliation sportive par un club habitué à jouer les premiers rôles sur la scène continentale. À ces difficultés tactiques s'ajoute ce que plusieurs observateurs qualifient de « perte de contrôle du vestiaire ». Des épisodes impli-

quant des cadres comme Zeghba ou Meziane ont fragilisé l'autorité du coach. Selon des sources proches du groupe, la relation entre Ramovic et certains joueurs s'est progressivement détériorée, au point d'affecter les performances collectives. Les supporters, eux, ne cachent plus leur exaspération.

Distancé en championnat, humilié en Afrique et incapable de produire un jeu convaincant, le CRB n'offre plus de garanties. Leur colère aurait pesé dans la réflexion de la direction, soucieuse de désamorcer une situation devenue explosive. Reste désormais à savoir si la réunion prévue actera la fin officielle de l'ère Ramovic au CRB.

M. A. T.

LOURDE SANCTION DE LA LFP

Le MCO paie cash

À l'image de plusieurs clubs sanctionnés ces dernières saisons, le Mouloudia d'Oran vient d'apprendre à ses dépens que les débordements du public se paient toujours au prix fort. La Commission de discipline de la LFP a tranché, mardi soir, sans hésiter après avoir étudié le rapport de l'arbitre Azrine, un document qui a pesé lourd dans la balance.

Cette décision intervient à un moment crucial de la saison pour un MCO encore engagé dans la course au podium.

Comme il fallait s'y attendre, la Commission de discipline n'a pas hésité à sevrir face aux incidents signalés lors du dernier match. Selon le rapport arbitral, des fumigènes ont été lancés depuis les tribunes et un projectile a blessé l'arbitre à son retour vers le vestiaire. Ces faits ont conduit la LFP à infliger au club deux matches fermes à huis clos, assortis d'un troisième avec sursis. Cette sanction prive immédiatement le MCO de son public pour la réception du CR Belouzad, puis lors de la seconde journée de la phase retour face à l'Olympique Akbou. Une telle mesure représente un véritable coup dur pour les Oranais, qui n'ont plus perdu à domicile depuis le début du championnat. Les Rouge et Blanc se retrouvent une nouvelle fois dans la même situation que la saison passée. Ils avaient déjà affronté le CR Belouzad sans la présence de leurs supporters, un handicap qui avait pesé sur leur rendement. Le retour du public n'interviendra qu'à l'occasion de la 19e journée, lors de la réception de l'USM Khenchela.

Hakim S.

COUPE D'ALGÉRIE 2025-2026 (1/16 DE FINALE)

MCA-USMK et USMH-JSK à l'affiche

Les 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie, programmés du 11 au 15 décembre, seront marqués par deux belles affiches : le duel entre pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, MC Alger-USM Khenchela, et USM El-Harrach (Ligue 2) JS Kabylie.

témoigne la belle série de trois succès de suite, toutes compétitions confondues. Dans les autres matchs principaux de ces 1/16es de finale, le CS Constantine, affrontera à domicile le CR Témouchent, actuel dauphin de la Ligue 2 (groupe Centre-Ouest), dans un duel où l'écart de division ne suffira pas à faire la différence. Le Parado AC, qui reste sur une belle série de cinq succès de rang, toutes compétitions confondues, tente d'éviter le piège face à l'USM Faubourg, une formation ambitieuse issue de l'inter-régions qui rêve d'un exploit face à un adversaire de Ligue 1. Le seul duel 100% Ligue 2 mettra aux prises le CA Batna à l'ESM Koléa, au stade du 1er novembre à Batna. Une confrontation qui s'annonce décisive et ouverte à tous les pronostics. L'USM Alger, invaincu lors des neuf derniers matchs, accueillera le MO Constantine (Ligue 2), dans un match piège pour les Rouge et Noir, qui ont du utiliser à la séance fatidique du tir au but pour se qualifier, sur le terrain du NC Magra (0-0, aux TAB : 5-4). Enfin, le CR Belouzad, qui traverse une mauvaise passe aussi bien en championnat qu'en Coupe de la Confédération



tion, croisera le fer avec le WB Aïn Benian, pensionnaire d'inter-régions, et qui aura à cœur de créer l'exploit face à l'un des spécialistes de l'épreuve. Les autres matchs mettront aux prises des clubs de différents paliers, où la hiérarchie ne sera pas nécessairement respectée.

PROGRAMME

Jeudi, 11 décembre à 14h00 : Jeudi 11 décembre à 14h00 : Benhaddad/Kouba : Paradou AC (L1) – USM Faubourg (inter-régions) Med Salah Guelmi/Barika : MB Barika (inter-régions) – MC Saidia (L2) Unité Maghrébine/Béjaïa : JSM Béjaïa (inter-régions) – WA Boufarik (inter-régions) Abdellatif Mokhtar/Boussaâda : Amel Boussaâda (inter-régions) – NA Hussein Dey (L2) Amar Bouchareb/Aïn Kercha : JB Aïn Kercha (inter-régions) – ASM Oran (L2) 1er-Novembre 1954/Batna : CA Batna (L2) – ESM Koléa (L2) Chahid Hamlaoui/Constantine : CS Constantine (L1) – CR Témouchent (L2) (17h00)

Samedi, 13 décembre : Ali Amar/Douéa : MC Alger (L1) – USM Khenchela (L1) (17h00) Amar Benrabah/Dar El Beida : ES Ben Aknou (L1) – EFS Bir El Ater (régionale 1) (14h00) 20-Août 1955/Béchar : JS Saoua (L1) – AS Khroub (L2) (15h00) Frères Brakni/Blida : RC Arbaâ (L2) – ES Mostaganem (L1) (14h00)

Dimanche, 14 décembre à 19h00 : 5-Juillet 1962/Alger : USM Alger (L1) – MO Constantine (L2)

Lundi, 15 décembre à 19h00 : 5-Juillet 1962/Alger : WB Aïn Benian (inter-régions) – CR Belouzad (L1)

Vendredi, 12 décembre à : FOOTBALL AMATEUR EN CRISE Des clubs à la dérive

sif. Sans ces mesures urgentes, le MOB risque de s'enfoncer dans une spirale descendante difficile à inverser, avec des conséquences sur les performances sportives et la fidélité de ses supporters.

USMH : UN BLOCAGE INSTITUTIONNEL PROLONGÉ

Le football amateur algérien traverse une crise profonde. Entre gestion défaillante, absence de staff technique et vide administratif, des clubs historiques comme le MO Béjaïa ou l'USM El-Harrach montrent l'ampleur des dysfonctionnements. Pendant que les joueurs et les supporters tentent de garder espoir, la désorganisation menace l'avenir sportif et structurel de ces institutions. Le MO Béjaïa illustre parfaitement ce désordre. Selon nos informations, le club a été déclaré en faillite. Entre-temps, il a été placé en liquidation judiciaire, empêchant la signature de tout document officiel. Selon nos informations, les membres de la cellule de crise, chargés de la gestion provisoire, s'activent pour mettre en place un directoire capable d'assurer l'administration quotidienne jusqu'à l'élection d'un président légitime. Des sources proches du dossier confirment que la DJS d'Alger est l'autorité compétente pour finaliser l'installation de ce directoire. L'objectif est double : sécuriser le fonctionnement administratif du club et permettre à l'équipe première de se concentrer sur ses objectifs sportifs, notamment sa participation en championnat de ligue 2 et en Coupe d'Algérie. La cellule de crise indique travailler dans l'urgence pour garantir le paiement des salaires et des primes, mais admet que l'absence d'un représentant légal freine toute décision importante. Si cette situation perdure, elle pourrait compromettre

LIGUE DES CHAMPIONS

Liverpool retrouve des couleurs à San Siro

En panne de victoires et secoué par l'affaire

Salah, Liverpool s'est relancé avec éclat en Ligue des champions en battant sur le fil l'Inter Milan (1-0) mardi à San Siro.

Ph: DR



Deux semaines après la déroute à domicile contre le PSV Eindhoven (4-1), la perspective d'affronter le vice-champion d'Europe 2025 dans son stade n'enchantait guère les supporters de Liverpool. Avec quatre victoires sur ses quinze derniers matches, toutes compétitions confondues, avant ce choc de la 6e journée de la phase de ligue, leur équipe, 10e de son championnat et à la traîne également en C1 (9 pts en cinq matches), ne faisait plus peur. Sans compter qu'elle a rallié Milan dans un climat étrange et sans Mohamed Salah: vexé d'être relégué sur le banc des remplaçants, l'attaquant égyptien, légende des Reds avec ses 250 buts en 420 matches, a été écarté du groupe pour avoir critiqué avec virulence ses dirigeants et son entraîneur.

Malgré ce brouillard, les Reds ont retrouvé un coin de ciel bleu et encombré de quelques nuages l'horizon des Nerazzurri qui semblait pour-

tant bien dégagé.

Ils ont arraché la victoire sur un penalty de Dominik Szoboszlai (88e) et se sont replacés à la 8e place de la phase de ligue (12 pts).

BUT DE KONATÉ ANNULÉ

L'Inter Milan qui a concédé sa deuxième défaite consécutive en C1, a rétrogradé à la 5e place (12 pts). Les joueurs d'Arne Slot ont dominé la première demi-heure et se sont créés la première occasion, sur une frappe croisée de Curtis Jones qui a obligé Yann Sommer à se détendre de tout son long (18e). Dans la foulée, Ryan Gravenberch a tenté sa chance de loin, sans surprendre Sommer.

Parti en contre sur son aile, Hugo Ekitiké s'est joué de Francesco Acerbi, mais son centre-tir dans un angle très fermé n'a pas trompé Sommer (29e). Trois minutes plus tard, Liverpool, bien aidé par les sorties sur blessure de Hakan Calhanoglu (11e), puis d'Acerbi (31e), a cru avoir pris l'avanta-

ge grâce à l'un de ses joueurs dans la tourmente, Ibrahima Konaté qui a trompé de la tête Sommer. Mais après l'intervention de la VAR et une longue délibération, le but des champions d'Angleterre a été invalidé pour une main d'Ekitiké. Malmené, l'Inter a attendu la fin de la première période pour pointer le bout de son nez, d'abord sur un coup franc de Nicolo Barella (39e) qui terminait à quelques centimètres du cadre d'Alisson.

"ASSEZ INCOMPRÉHENSIBLE"

Dans le temps additionnel, Zielinski (45e+3), avec la première frappe cadrée des Milanais, et surtout Lautaro Martínez (45e+6) d'une tête décroisée, ont mis à contribution Alisson. Après la pause, la rencontre a perdu en intensité avec d'un côté, Liverpool, ratréparé par sa fébrilité et de l'autre l'Inter qui éprouve cette saison les plus grandes difficultés face aux adversaires de son

standing, en championnat comme sur la scène européenne. Liverpool a failli faire le break à la 80e minute quand Conor Bradley s'est retrouvé seul devant Sommer, mais le gardien suisse a détourné sa reprise à bout portant.

A la 88e minute, Alessandro Bastoni a retenu dans la surface de réparation par le maillot Florian Wirtz. En l'absence de l'habituel tireur de penalty, Salah, Szoboszlai n'a pas tremblé et a libéré Liverpool. "C'est assez incompréhensible de perdre un match sur un penalty pour une faute comme ça, mais il faut garder la tête haute", a regretté Henrikh Mkhitaryan au micro de Sky Sport Italia. "C'est une période difficile pour le club, ramener trois points avec une victoire contre une belle équipe comme l'Inter nous fait du bien", a de son côté réagi le capitaine de Liverpool Virgil van Dijk.

Le Barça et le Bayern renversants, l'OM se relance

Porté par un doublé de Jules Koundé, le FC Barcelone a renversé Francfort 2-1 mardi pour la 6e journée de la Ligue des champions, tandis que l'OM s'est fait peur mais a assuré l'essentiel contre l'Union Saint-Gilloise. Leader de la Liga, mais sur courant alternatif sur la scène européenne, le Barça a bien cru enregistrer un troisième revers après ceux contre le PSG (2-1) et Chelsea (3-0), rapidement mené 1-0 par Francfort. Malgré la présence de son trio offensif Yamal-Raphinha-Lewandowski, c'est bien un défenseur qui a finalement permis le salut des Blaugranas: le Français Jules Koundé, auteur d'un improbable doublé en quelques minutes (50e, 53e), de deux têtes bien placées, alors qu'il n'avait jusqu'ici marqué qu'à une seule reprise en C1. Replacés au classement (14e, 10 points), les Catalans sont toujours en course pour les barrages, voire les 8es. Le Bayern Munich, lui aussi mené 1-0, face au Sporting Portugal, a également renversé le match (3-1), deux semaines après sa seule défaite de la saison contre Arsenal. Ce 5e succès en six rencontres de C1 permet aux Bavarois de pointer à la deuxième place derrière les Gunners, toujours invaincus.

L'Atalanta Bergame (3e, 13 points), vainqueur de Chelsea 2-1 après avoir été mené, et l'Atlético de Madrid (7e, 12 points), qui a renversé le PSV Eindhoven (3-2), ont également fait un pas vers les

8es de finale. Tottenham, tranquille vainqueur de Prague (3-0), est lui aux portes du Top 8 avec 11 points.

MONACO ET L'OM RÉVENT DE BARRAGES

L'Olympique de Marseille, toujours aussi imprévisible, s'est fait peur contre l'Union Saint-Gilloise mais a signé un précieux succès en Belgique (3-2), et a les barrages en vue.

Habitué aux fins de match mal maîtrisées, l'Olympique de Marseille a cette fois cédé en début de rencontre, sa défense passive laissant Anan Khalaili, seul dans la surface, ouvrir le score (5e).

Un but du Brésilien Igor Paixao et un doublé de Mason Greenwood plus tard, les Marseillais semblaient à l'abri, avant que Khalaili ne réduise le score (71e). Les démons marseillais ont alors failli resurgir, mais deux buts belges ont finalement été annulés après arbitrage vidéo. Derrière l'OM (16e), Monaco (18e) a bien cru avoir des regrets contre Galatasaray, avec de nombreuses occasions manquées, dont un penalty pas converti par le capitaine Denis Zakaria (50e). L'attaquant américain Folarin Balogun a finalement libéré Louis II, en signant le but de la victoire (68e, 1-0). Un succès essentiel avant d'affronter le Real Madrid et la Juventus.

TOTTENHAM

Le bel adieu de Son aux fans

Transféré au Los Angeles FC en août dernier, après une décennie à Tottenham, l'attaquant Heung-min Son (33 ans) n'avait pas eu l'occasion de dire au revoir aux supporters des Spurs. C'est désormais chose faite. Le Sud-Coréen a profité de la fin de la saison américaine pour venir saluer les fans présents au Tottenham Hotspur Stadium ce mardi, en marge du match de Ligue des Champions face au Slavia Prague (3-0). "Bonsoir à tous, c'est Sonny. J'espère que vous ne m'oublierez pas les gars. Ces dix années ont été incroyables, vraiment incroyables. Je veux simplement vous remercier. Je serai toujours un Spur, je serai toujours avec vous. Ce sera toujours ma maison. Je ne vous oublierai jamais. S'il vous plaît, restez avec moi et venez à Los Angeles quand vous voulez, je serais ravi de vous accueillir, j'espère vous voir très souvent. Je vous aime tous les gars, allez les Spurs", a déclaré l'ancien capitaine du club, micro en main. Après 454 matchs et 173 buts en faveur de Tottenham, Son a conclu son aventure en remportant la Ligue Europa la saison dernière.

REAL MADRID

Xabi Alonso sort du silence sur un éventuel départ

Plus que jamais annoncé sur le départ du Real Madrid, Xabi Alonso doit impérativement s'imposer contre Manchester City pour rester en place. Le technicien merengue a répondu aux rumeurs concernant son avenir et sa relation avec le vestiaire.

Le Real Madrid est sérieusement secoué. Depuis la nouvelle débâcle contre le Celta de Vigo, le club merengue n'est pas au mieux en interne et reste à quatre points de retard sur le leader, le FC Barcelone après 16 journées. Alors que la presse madrilène évoquait un froid entre une partie du vestiaire et Xabi Alonso, le technicien espagnol est déjà annoncé sur le départ.

Les noms de Jürgen Klopp et Zinedine Zidane ont même circulé, alors qu'Álvaro Arbeloa, devenu le coach du Real Madrid Castilla depuis cet été, est une cible privilégiée.

Lors avant la réception de Manchester City, au Santiago Bernabéu, Xabi Alonso est sous une immense pression puisqu'une défaite devrait le condamner à un départ prématûr.

Devant la presse avant ce choc, le technicien de 44 ans a d'abord souhaité rester positif. « Nous sommes mentalement prêts à affronter ce qui nous attend. Tout le monde est convaincu que nous pouvons gagner demain. Nous devons jouer avec un bon rythme et une grande intensité. Cela ne fait aucun doute. Dans le football, pour le meilleur ou pour le pire, les choses peuvent basculer très vite », a-t-il reconnu.

XABI ALONSO ASSURE AVOIR LE VESTIAIRE AVEC LUI

L'ex-manager du Bayer Leverkusen a ensuite été questionné sur sa relation avec le vestiaire et a assuré avoir le soutien des joueurs. « On est tous dans le même bateau.

Quand on est l'entraîneur du Real Madrid, on est préparé. J'ai vraiment hâte de voir ce qui nous attend, et ça commence demain. Il faut redresser la situation, ce qui est compréhensible. On ne pense qu'à City », a ajouté l'Espagnol. Rejoint par Aurélien Tchouaméni : « il faut se battre tous ensemble. Avec l'entraîneur, avec l'équipe. Sur le terrain, on doit faire mieux. Demain, on a une belle occasion de renverser la situation ».

Avant d'évoquer les rumeurs concernant son avenir et son potentiel remplacement en cas de mauvais résultat face aux Cityzens. « C'est ici que je suis actuellement. C'est ici que je veux être. (...) Si j'ai le sentiment d'avoir le soutien de tout le monde ? Oui. Quand on entraîne le Real Madrid, on est préparé à toutes sortes de situations (à propos des noms évoqués pour le remplacer). Je connais très bien le Real Madrid. Il faut s'adapter et apprendre. Je me concentre sur le terrain. C'est ce que je peux contrôler, le match de demain ».

BAYERN MUNICH

Le grand retour de Davies

Aphonso Davies (25 ans, 1 apparition toutes compétitions cette saison) a rejoué. Près de neuf mois après sa rupture du ligament croisé du genou droit, le latéral gauche du Bayern Munich a pris part aux derniers instants du match contre le Sporting Portugal (3-1), ce mardi en Ligue des Champions, en remplaçant Serge Gnabry à la 88e minute. Son retour va faire du bien aux Bavarois.

RD CONGO

Plus de 64 000 cas de choléra enregistrés depuis début 2025

Plus de 64.000 cas de choléra dont près de 2.000 décès ont été enregistrés en République démocratique du Congo (RDC) depuis le début de l'année 2025, a indiqué le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). "Plus de 64 000 cas ont été recensés depuis le début de l'année, dont plus d'un quart concernent des enfants, et près de 2.000 patients ont perdu la vie", a précisé l'UNICEF.

Selon l'agence onusienne, il s'agit du pire pic enregistré en RD Congo depuis un quart de siècle. "Les enfants congolais ne devraient pas être aussi gravement touchés par une maladie pourtant totalement évitable", a déclaré John Agbor, représentant de l'UNICEF en RDC. En 2025, environ 15.000 des cas de choléra recensés dans le pays ont atteint des enfants. L'épidémie a entre-autre gravement perturbé leur scolarité, et les a contraint à assister à la souffrance ou à la perte de



membres de leur famille, constate l'UNICEF. Dans l'un des cas les plus tragiques, 16 des 62 enfants qui vivaient dans un foyer collectif de Kinshasa sont décédés quelques jours après que la maladie ait ravagé l'orphelinat. Les deux tiers des provinces de la RDC sont actuellement touchées par l'épidémie, dont la capitale, Kinshasa. Le choléra est une maladie qui affecte jusqu'à 4,3 millions de personnes par an, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Elle provoque des vomissements, des diarrhées sévères, des crampes musculaires et peut s'avérer mortelle en l'absence de soins

de réhydratation intensifs. Le manque de sensibilisation à la maladie et les retards dans la prise en charge médicale contribuent à des taux de mortalité exceptionnellement élevés. De surcroît, la persistance des conflits, provoquant des déplacements de population dans l'est du pays, limitent l'accès aux services de santé. A cela s'ajoutent des événements climatiques extrêmes, tels que de fortes pluies et des inondations, qui endommagent les infrastructures d'eau et d'assainissement. Entre 2024 et 2025, seulement 43 % de la population a bénéficié d'un accès à l'eau potable, soit

le taux le plus bas d'Afrique, et à peine 15 % ont accès à un assainissement de base.

Enfin, l'urbanisation rapide et non planifiée dans le pays, a engendré des villes surpeuplées et des systèmes d'eau et d'hygiène saturés. L'UNICEF "encourage ses partenaires gouvernementaux à accroître leurs investissements dans l'eau, l'assainissement, l'hygiène et les services de santé, notamment dans les zones les plus touchées par le choléra, afin de mieux protéger la santé et le bien-être des familles et des enfants congolais", déclare John Agbor.

R. I.

AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

L'ONU réclame plus de 5 milliards de dollars d'aides humanitaires

L'ONU et ses partenaires réclament 5,1 milliards afin de venir en aide à 24 millions des personnes les plus vulnérables en Afrique de l'Ouest et du Centre, dans le cadre de l'appel humanitaire mondial de 33 milliards de dollars lancé pour 2026. En 2026, plus de 42 millions de personnes auront besoin d'aide pour survivre et rester en sécurité au Burkina Faso, au Cameroun, au Mali, au Niger, au Nigeria, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et

au Tchad. "Sans ressources urgentes, les familles feront face à davantage de faim, de déplacements et de risques de protection en Afrique de l'Ouest et du Centre, avec une souffrance accrue", alerte le Chef du Bureau régional d'OCHA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (ROWCA), Charles Bernimol. Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), la région est confrontée à une crise humanitaire qui s'aggrave et qui touche des millions de personnes. L'insé-

curité au Sahel central, particulièrement au Burkina Faso, au Mali et au Niger, déborde vers le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et la Mauritanie. Parallèlement, l'insécurité dans le bassin du lac Tchad et le conflit au Soudan poussent encore plus de personnes à fuir. Des millions de personnes restent donc déplacées dans la région, dont 12,7 millions de déplacés internes et 3,7 millions de réfugiés et demandeurs d'asile. Alors que les violences s'étendent, le changement climatique accentue encore la vulnérabilité. En 2025, des pluies intenses et des inondations ont touché plus de 2 millions de personnes dans 12 pays, détruisant les cultures, endommageant les habitations et coupant l'accès aux écoles et aux centres de santé. La République démocratique du Congo a été particulièrement affectée, avec plus de 830.000 personnes touchées. L'OCHA souligne que malgré la générosité des donateurs en 2025, les opérations humanitaires dans la région ont souffert d'un déficit de financement sévère : sur les 7,8 milliards de dollars requis, seulement 1,8 milliard ont été reçus, soit à peine 24 %. Ces coupes ont eu des conséquences dévastatrices. En République centrafricaine par exemple, le nombre de personnes recevant une aide en espèces a chuté de 75 %, limitant leur capacité à répondre à leurs besoins urgents. En RDC, où le conflit a provoqué de nouveaux déplacements massifs, 85 % des personnes ciblées pour une aide abri, n'ont reçu aucun soutien.

R. I.

CÔTE D'IVOIRE

Le président Ouattara prête serment pour un 4e mandat

Le président ivoirien, Alassane Ouattara, réélu lors de la présidentielle du 25 octobre 2025 avec 89,77 % des suffrages exprimés, a prêté serment lundi au palais présidentiel d'Abidjan, ont rapporté mardi des médias locaux. "Je reçois ce mandat avec humilité, reconnaissance et un sens élevé du devoir. (...) Je resterai le président de tous les Ivoiriens, sans distinction, au service exclusif de l'intérêt général", a déclaré Ouattara, après avoir prêté serment devant la présidente du Conseil constitutionnel, Chantal Nanaba Camara. Dévoilant les priorités de son nouveau quinquennat, il a promis une "grande Côte d'Ivoire, portée par une économie tournée vers la transformation locale, la créativité de la jeunesse, des infrastructures compétitives, une agriculture moderne et souveraine, et une industrie plus performante et un secteur privé renforcé". Le président ivoirien a, à nouveau, souligné que ce quatrième mandat doit être celui de "la transmission générationnelle", affirmant que "le devoir de son gouvernement sera de finaliser la préparation, la formation et l'élevation d'une élite politique, administrative et économique (...) intègre, compétente et attachée à l'intérêt général". Il a aussi félicité les autres candidats à l'élection, saluant leur attachement à la démocratie.

R. I.

MAROC

19 morts dans l'effondrement de deux immeubles à Fès

Sept-neuf personnes ont été tuées dans la nuit de mardi à mercredi dans l'effondrement de deux immeubles contigus de quatre étages à Fès (nord-est du Maroc), selon un bilan provisoire relayé par les médias locaux. "Seize autres personnes ont été blessées à divers degrés de gravité", ont souligné les médias, précisant que "les opérations de recherche se poursuivaient toujours pour sauver et secourir d'autres personnes qui pourraient être ensevelies sous les décombres". D'après les mêmes sources, les faits se sont produits dans le quartier Al Moustakbal, situé dans la zone d'Al Massira. Les deux immeubles étaient habités par huit familles. En mai déjà, neuf personnes avaient été tuées dans l'effondrement d'un immeuble d'habitation à Fès. En février 2024, cinq personnes sont mortes dans l'effondrement d'une maison dans la vieille ville de Fès. Et en 2016, en l'espace d'une semaine, deux enfants avaient trouvé la mort dans l'effondrement d'une maison à Marrakech (ouest) tandis qu'à Casablanca (nord-ouest), l'effondrement d'un immeuble de quatre étages avait fait quatre morts et 24 blessés.

R. I.

NIGER

123 conducteurs contrôlés positifs à la drogue sur un total de 1.115 contrôles

Une campagne nationale de dépistage de drogue sur les conducteurs lancée lundi par l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS) et le ministère des Transports a permis d'identifier 123 conducteurs positifs sur un total de 1.115 touchés par l'opération, a annoncé mardi la télévision nationale. Parmi ceux testés dans les huit régions du pays, les conducteurs de vans de type Toyota HiAce sont les plus touchés (65), suivis des chauffeurs d'autocar (14), de camion (23), d'autres véhicules de transport en commun (16) et de tricycles (5). Selon la même source, il a été constaté que plusieurs facteurs sont à l'origine des accidents mortels parmi lesquels plus de 80 % sont de causes humaines, dont la consommation de stupéfiants chez les conducteurs. Les types de drogue consommés sont notamment du crack, du cannabis, du tramadol, du diazépam ou des amphétamines. Tous ces conducteurs contrôlés positifs ont été mis à la disposition des antennes de l'OCRTIS, pour "faits de consommation de drogue et mise en danger de la vie d'autrui".

R. I.

ÉTHIOPIE

Les élections législatives fixées au 1er juin

Les élections législatives en Ethiopie auront lieu le 1er juin 2026, a annoncé tard mardi la commission électorale du pays. Lors d'une déclaration devant le Parlement fin octobre, le Premier ministre Abiy Ahmed, qui n'a pas encore annoncé s'il serait à nouveau candidat, avait déclaré que "le gouvernement a la capacité et la volonté nécessaires pour mener à bien ces élections". Il a assuré qu'elles seront les "mieux organisées" de l'histoire de l'Ethiopie.

R. I.

LA VIE DE MILLIONS DE PERSONNES EN DÉPEND

Guterres exhorte les pays membres à contribuer au fonds d'urgence

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a exhorté les pays membres de l'ONU à contribuer au Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) afin de "préserver l'espoir des millions de personnes qui dépendent de nous".

Nous nous retrouvons dans une période très difficile", marquée par l'augmentation des besoins humanitaires et la multiplication des crises", a déploré M. Guterres dans son discours prononcé mardi lors de la réunion de haut niveau consacrée aux promesses de dons au CERF pour 2026. "Si le CERF est le fonds flexible de première intervention de l'organisation mondiale, le réservoir du système humanitaire est à sec", a-t-il poursuivi. Selon le chef de l'ONU, depuis 2006, le CERF a fourni près de dix milliards de dollars d'aide vitale dans plus de 100 pays, en collaboration avec plus de 20 agences de l'ONU ainsi que des centaines de partenaires,



et est venu en aide à des dizaines de millions de personnes chaque année. Cette seule année, le CERF a alloué quelque 110 millions de dollars à des situations d'urgence négligées et sous-financées, de l'Afghanistan à la Somalie et au-delà, a-t-il rappelé. "Le Fonds est intervenu dès que l'accès humanitaire a été ouvert à Ghaza (Palestine) et a contribué à renforcer l'aide apportée à 2,5 millions de personnes au Soudan", a tenu à préciser M. Guterres, ajoutant que lorsque l'ouragan Melissa s'est approché des Caraïbes, le CERF a aidé les pays à agir rapidement, en fournissant des financements, une aide à l'éva-

cuation et des fournitures essentielles qui ont donné aux familles un temps précieux avant que l'ouragan ne touche terre. "Il reste l'un de nos instruments les plus efficaces, avec une surveillance rigoureuse et une expérience éprouvée dans l'acheminement des fonds là où ils sont les plus nécessaires, au moment où ils sont les plus nécessaires", a affirmé M. Guterres. Cependant, le système humanitaire "est aujourd'hui confronté à son plus grand défi", a averti le patron de l'ONU. En 2025, les contributions des donateurs ont fortement diminué et les contributions prévues pour cette

année devraient être les plus faibles depuis 2015, a-t-il noté. "C'est un moment où l'on nous demande de faire de plus en plus avec de moins en moins", a regretté M. Guterres, exhortant les pays membres à atteindre l'objectif d'un milliard de dollars pour le CERF approuvé par l'Assemblée générale de l'ONU et à maintenir la prévisibilité du financement humanitaire pour les années à venir. "En créant le CERF il y a 20 ans, la communauté internationale a fait une promesse simple : en cas de catastrophe, l'aide viendra", a-t-il conclu.

R. I.

R. I.

GRÈCE

Les agriculteurs en colère maintiennent la pression

Les agriculteurs en colère ont maintenu la pression sur le gouvernement grec mardi en poursuivant leurs barrages de tracteurs sur les principales routes du pays, après avoir occupé durant

INDONÉSIE

Au moins 20 morts dans l'incendie d'un immeuble à Jakarta

Un incendie dans un immeuble du centre de la capitale indonésienne Jakarta a fait au moins 20 morts mardi, selon un bilan communiqué par un responsable de la police. L'incendie s'est déclenché mardi dans un immeuble de sept étages du centre de Jakarta, selon ce responsable. Selon la police, l'incendie s'est déclaré lorsqu'une batterie située au premier étage de l'immeuble de bureaux a explosé, et le feu s'est ensuite propagé aux étages. "A l'heure actuelle, 20 victimes ont été évacuées, dont 5 hommes et 15 femmes", a déclaré Susatyo Purnomo Condro, chef de la police du centre de Jakarta, aux journalistes, ajoutant que l'une des victimes était une femme enceinte. M. Susatyo a précisé que la plupart des victimes ne semblaient pas avoir souffert de brûlures mais sont probablement mortes par asphyxie. Les pompiers continuent de fouiller les lieux pour retrouver d'autres personnes qui pourraient être piégées à l'intérieur du bâtiment, a-t-il ajouté. "Nous sommes encore en train de recueillir des données, mais pour l'instant, nous nous concentrons sur l'identification des victimes qui ont été retrouvées", a-t-il encore déclaré.

toute la nuit l'aéroport international d'Héraklion en Crète. Plusieurs vols au départ et à destination de l'aéroport d'Héraklion, qui accueille durant la saison touristique des centaines de milliers de vacanciers, ont été annulés ou retardés, ainsi qu'à l'aéroport international de La Canée, plus à l'ouest. En basse saison, environ 40 vols sont opérés quotidiennement depuis cet aéroport du chef-lieu de la Crète. Des renforts de police ont été envoyés depuis Athènes, selon la télévision publique ERT. Eleveurs et agriculteurs réclament le versement de subventions européennes, retardé par un vaste scandale de fraude à ces aides de l'Union européenne, tout particulièrement sur la plus grande île de Grèce. Lundi, des dizaines d'agriculteurs ont attaqué les forces antiémeutes à coups de pierres et de bâtons. Deux véhicules de police ont été endommagés. Les policiers ont tiré des gaz lacrymogènes

contre les manifestants, selon la chaîne publique ERT, avant de battre en retraite. Dans toute la Grèce, les agriculteurs manifestent leur colère depuis la fin novembre en bloquant les principales voies routières du pays avec des centaines de tracteurs. L'autoroute Athènes-Thessalonique était fermée dans les deux sens mardi, selon l'agence de presse ANA. Le Premier ministre Kyriakos Mitsotakis a assuré lundi que le gouvernement était ouvert au dialogue avec les représentants des agriculteurs, tout en les mettant en garde contre des protestations "aveugles". "Parfois, les mobilisations les plus extrêmes peuvent retourner de larges catégories de la société contre les agriculteurs, même si ces derniers peuvent avoir des revendications légitimes", a également jugé le Premier ministre.

R. I.

GUATÉMALA

Un mort et un blessé dans un affrontement entre militaires et groupe armé mexicain

Un affrontement entre l'armée guatémaltèque et un groupe armé mexicain qui s'était introduit dans le pays a fait lundi un mort et un militaire blessé, a indiqué l'armée. Pays d'Amérique centrale faisant figure de point de passage terrestre pour les trafics vers l'Amérique du Nord, le Guatemala fait régulièrement l'objet d'incursions de gangs étrangers. Lundi,

des groupes armés "ont pénétré sur le territoire national, plus précisément à la frontière entre le Guatemala et le Mexique", a indiqué la porte-parole de l'armée, Pamela Figueroa. Ils ont ouvert le feu contre différentes communautés et des militaires qui effectuaient des patrouilles de routine ont riposté, selon cette source. Lors de cette intervention, un officier a été blessé à un membre

inférieur, a précisé Mme Figueroa. Une personne a par ailleurs trouvé la mort, a indiqué l'armée sans donner plus de détails, ni préciser de nationalité. Les forces armées ont découvert dans le secteur, situé dans les départements de Huehuetenango et San Marcos (sud-ouest), des armes, des explosifs ainsi que des drones, selon Mme Figueroa.

R. I.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le milliardaire Andrej Babis nommé Premier ministre

Le milliardaire Andrej Babis a retrouvé le poste de Premier ministre de la République tchèque mardi, deux mois après des élections législatives remportées par son parti ANO et quatre ans après avoir perdu le pouvoir. M. Babis, 71 ans, qui avait déjà dirigé le pays de 2017 à 2021, a été officiellement nommé par le président Petr Pavel. "Je promets à tous les citoyens de la République tchèque de défendre leurs intérêts, tant au niveau national qu'international", a-t-il déclaré face aux médias venus assister à la cérémonie d'investiture. Ne disposant pas de la majorité suffisante pour gouverner seul - avec 80 sièges sur 200 -, il a signé un accord de coalition avec les partis eurosceptiques d'extrême droite SPD et de droite La Voix des automobilistes. Né à Bratislava le 2 septembre 1954, M. Babis avait choisi la nationalité tchèque après la division de la Tchécoslovaquie en deux en 1993, et est entré en politique en 2011 en fondant le mouvement Action des citoyens mécontents (ANO, "Oui" en tchèque). Après sa courte défaite aux législatives de 2021, il avait échoué à se faire élire président en 2023 contre Petr Pavel. Ce dernier avait posé comme exigence pour le nommer chef du gouvernement de trouver une solution aux possibles conflits d'intérêts avec ses activités d'homme d'affaires. La semaine dernière, M. Babis a donc annoncé qu'il allait transférer les activités de son conglomérat au sein d'une structure indépendante, en attendant que ses enfants en héritent, une décision dont M. Pavel s'est déclaré satisfait.

R. I.

SELON LA CNUCED

Le commerce mondial devrait atteindre des records en 2025

Le commerce mondial devrait atteindre un nouveau pic en 2025, mais plusieurs facteurs rendent les perspectives pour 2026 plus mesurées, a annoncé l'ONU mardi. "Si les projections se confirment, le commerce mondial dépassera pour la première fois les 35.000 milliards de dollars cette année, soit une hausse d'environ 2.200 milliards de dollars (environ 7%) par rapport à 2024", a indiqué la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (Cnuced) dans sa dernière évaluation. Selon ces projections, le commerce des biens devrait représenter environ 1.500 milliards de dollars d'augmentation, tandis que celui des services devrait croître d'environ 750 milliards de dollars. Toutefois, selon la Cnuced, "la dynamique devrait s'affaiblir en 2026". "Le ralentissement de la croissance mondiale, l'augmentation de la dette, la hausse des coûts du commerce et la persistance de l'incertitude sont susceptibles de peser sur les flux commerciaux", estime l'organisation. Entre le quatrième trimestre 2024 et le troisième trimestre 2025, la Cnuced constate que le commerce en pays en développement a progressé plus rapidement que la moyenne mondiale, avec une augmentation d'environ 8%, témoignant d'une résilience croissante" dans ces régions. L'Asie de l'Est a notamment enregistré une hausse des exportations de 9% sur la période, contre 7% pour l'Amérique du Sud, 6% pour l'Europe et l'Afrique et 2% pour l'Amérique du Nord.

R. I.

SELON L'IATA

Les compagnies aériennes révisent en hausse leurs bénéfices pour 2025

Les compagnies aériennes ont révisé en hausse leurs prévisions de bénéfices pour 2025 et pensent battre un nouveau record de passagers l'année prochaine, se félicitant mardi de leur "résilience" face aux "vents contraires" dont les conflits commerciaux.

Selon l'Association internationale du transport aérien (IATA), qui fédère quelque 360 transporteurs représentant 80% du trafic aérien mondial, les bénéfices nets cumulés des compagnies en 2025 devraient atteindre 39,5 milliards de dollars, contre 36 milliards prévus en juin lors de l'assemblée générale de l'organisation à New Delhi. Cette nette amélioration a été en particulier attribuée par le directeur général de l'IATA, Willie Walsh, à une performance meilleure qu'attendu des activités de fret aérien, malgré les guerres commerciales tous azimuts déclenchées en avril par le président américain Donald Trump. "La résilience du fret aérien a été particuliè-



rement impressionnante", a commenté M. Walsh, cité dans un communiqué de l'IATA, pour qui le commerce mondial "s'adapte au protectionnisme américain". L'IATA prévoit 71,6 millions de tonnes de marchandises transportées par les airs l'année prochaine, soit une hausse de 2,4% sur un an. Le chiffre d'affaires total des compagnies aériennes devrait dépasser dès cette année 1.000 milliards de dollars, à

1.008 milliards, contre 979 jusqu'alors escomptés selon l'IATA, qui voit les ventes grimper à 1.053 milliards de dollars en 2026. Pour l'année prochaine, l'IATA envisage des bénéfices totaux de 41 milliards de dollars, un record en valeur absolue, mais "une stabilisation de la rentabilité" des compagnies, sur fond de problèmes persistants de disponibilité des avions, a-t-on expliqué lors d'une conférence de presse à

son siège de Genève (Suisse). Les compagnies devraient être aidées par un repli des cours du pétrole: le carburant ne représenterait plus que 25,7% de leurs dépenses d'exploitation l'année prochaine, contre 26,8% en 2025 et même 31,8% en 2023. La faiblesse de la monnaie américaine va en outre bénéficier aux transporteurs situés hors zone dollar, selon l'IATA.

R. I.

ÉTATS-UNIS

Une démocrate remporte la mairie de Miami pour la première fois depuis près de 30 ans

La candidate démocrate Eileen Higgins a remporté mardi soir l'élection municipale de Miami, marquant ainsi la première victoire d'un démocrate à ce poste depuis près de trois décennies, selon les résultats préliminaires et les projections de plusieurs médias américains. Cette ancienne commissaire du comté de Miami-Dade a obtenu 59% des voix, tandis que le républicain Emilio Gonzalez,

homme d'affaires et ancien responsable municipal soutenu par le président Donald Trump, en a obtenu 41%, selon les résultats non officiels du superviseur des élections du comté de Miami-Dade. Mme Higgins deviendra également la première femme maire de la ville et le premier édile non hispanique depuis les années 1990. Son adversaire a reconnu sa défaite. "Ce soir, les habitants de Miami ont écrit une page d'histoire. Ensemble, nous avons tourné la page sur des années de chaos et de corruption et ouvert la voie à une nouvelle ère pour notre ville, une ère caractérisée par un leadership éthique et responsable qui produit des résultats concrets pour la population", a-t-elle dit dans un communiqué mardi soir. Au cours de leur campagne, les deux candidats se sont concentrés sur des questions telles que l'immigration, le logement, la croissance

économique et le type de leadership dont Miami a besoin. La course a attiré une attention nationale accrue au cours des dernières semaines, en particulier après que les démocrates ont remporté une série de victoires lors des récentes élections, notamment celles des gouverneurs du New Jersey et de Virginie, du maire de New York, ainsi qu'un référendum sur le redécoupage électoral en Californie. Avec environ un demi-million d'habitants, Miami est la deuxième ville de Floride en termes de population. A l'instar de l'Etat, elle est devenue plus républicaine au cours des derniers cycles électoraux. La victoire de Mme Higgins marque un changement dans le paysage politique de Miami et donne un nouvel élan aux démocrates dans la perspective des élections de mi-mandat de 2026.

R. I.

PRÉSIDENTIELLE AU HONDURAS

La présidente dénonce la "falsification" des résultats

La présidente de gauche du Honduras, Xiomara Castro, a dénoncé mardi la "falsification" du résultat de la présidentielle et l'"ingérence" des Etats-Unis dans le scrutin. Le dépouillement du vote du 30 novembre est sur le point de s'achever et le conservateur Nasry Asfura, soutenu par le président américain Donald Trump, possède une légère avance sur un autre candidat de droite, Salvador Nasralla qui a dénoncé un "vol" du scrutin. "Le peuple s'est rendu aux urnes et a participé avec courage et détermination, mais nous avons vécu un processus marqué par des menaces, des pressions, la manipulation du TREP (système de résultats préliminaires) et la falsification de la volonté populaire", a déclaré Mme Castro lors d'un meeting public dans la localité d'Olancha (centre), estimant que M. Trump avait "interféré" dans le scrutin et "menacé" les Honduriens afin qu'ils ne votent pas pour la candidate de gauche, Rixi Moncada, reléguée en troisième position.

R. I.

BRÉSIL

Les députés appellent à voter une loi qui pourrait réduire la peine de prison pour Bolsonaro

Les députés brésiliens sont appelés mardi à voter un projet de loi qui pourrait réduire à un peu plus de deux ans la peine de l'ancien président Jair Bolsonaro, condamné à 27 ans de prison pour coup d'Etat. "Aujourd'hui à 18H00 (21H00 GMT) commence le vote" d'un projet de loi selon lequel, s'il est approuvé par les deux chambres, "Bolsonaro verra sa peine réduite de vingt-sept ans et trois mois à environ deux ans et quatre mois de prison", a indiqué le rapporteur du projet, le député Paulinho da Força. Le projet de loi, qui n'a pas encore été débattu au Sénat, accorderait également une liberté conditionnelle à une centaine de partisans de l'ex-président d'extrême droite (2019-2022), condamnés pour l'assaut contre les sièges des pouvoirs à Brasilia le 8 janvier 2023.

R. I.

CHINE

Huit morts dans l'incendie d'un immeuble résidentiel dans le sud du pays

Huit personnes ont été tuées dans un incendie survenu mardi soir dans un immeuble résidentiel de la ville de Shantou, dans la province chinoise du Guangdong (sud), ont annoncé les autorités locales. L'incendie s'est déclaré à 21H21 dans l'arrondissement de Chaonan de la ville et a été maîtrisé vers 22H00, a fait savoir le département de lutte contre les incendies de l'arrondissement aux premières heures de mercredi. L'incendie a fait huit morts et quatre blessés. Tous les blessés ont immédiatement été transportés à l'hôpital. Les premiers éléments de l'enquête montrent que le bâtiment était une structure en béton de quatre étages construite par les propriétaires, dont environ 150 mètres carrés ont été touchés par l'incendie. La cause de l'incendie fait actuellement l'objet d'une enquête. R. I.

AFFRONTEMENTS FRONTALIERS THAÏLANDE-CAMBODGE

Plus de 500 000 personnes évacuées

Plus de 500.000 personnes au total ont été évacuées des régions frontalières de la Thaïlande et du Cambodge depuis la reprise des affrontements dimanche entre les deux voisins d'Asie du Sud-Est, ont annoncé mercredi les autorités des deux pays. "Plus de 400.000 personnes ont été déplacées vers des abris", a déclaré lors d'un point-presse le porte-parole du ministère thaïlandais de la Défense, Surasat Kongkiri. "Les civils ont dû évacuer massivement en raison de ce que nous avons évalué comme une menace immédiate pour leur sécurité", a-t-il ajouté. "Au total, 20.105 familles, soit 101.229 personnes, ont été évacuées vers des abris et chez des proches dans cinq provinces", a déclaré de son côté la porte-parole du ministère cambodgien de la Défense, Maly Socheata. Les deux pays s'accusent mutuellement d'avoir déclenché la reprise des hostilités, qui ont fait au moins 11 morts : sept civils cambodgiens et quatre soldats thaïlandais, selon les derniers bilans des autorités. Le Cambodge et la Thaïlande, qui se disputent de longue date des morceaux de territoire le long de leur frontière, s'étaient déjà affrontés en juillet. Malgré un cessez-le-feu signé en octobre, les cinq jours de combats, au sol et dans les airs, avaient fait 43 morts et contraint quelque 300.000 personnes à évacuer de part et d'autre. R. I.

CANADA

En quête de 1.000 nouveaux chercheurs internationaux

Le Canada a dévoilé mardi un plan pour attirer au pays un millier de chercheurs de calibre mondial, provenant de divers secteurs, dans un contexte de forte concurrence internationale et de réduction des financements scientifiques aux Etats-Unis. "Nous allons attirer 1.000 nouveaux chercheurs de grand talent ici à Montréal, au Québec et au Canada, et nous allons avoir le plus grand budget au monde pour le faire", a déclaré la ministre de l'Industrie, Mélanie Joly. Les chercheurs dans la ligne de mire d'Ottawa pourront provenir de différents secteurs: l'intelligence artificielle, la médecine, le génie, la chimie, l'aérospatiale... Dans un communiqué, le gouvernement se targue de lancer "un des plus grands programmes de recrutement en son genre au monde", chiffré à 1,7 milliard de dollars canadiens (1,05 milliard d'euros) sur 12 ans. Cette somme doit notamment servir à financer le salaire des talents mondiaux et de leurs équipes, de nouvelles infrastructures de recherche et des initiatives pour les chercheurs en début de carrière. "Certains pays décident de tourner le dos à la liberté académique, nous on ne fera pas ça", a lancé Mélanie Joly, en réponse à la question de savoir si le Canada comprenait tirer profit des coupes budgétaires décidées par l'administration de Donald Trump qui pourraient affaiblir la recherche américaine. Selon elle, plusieurs scientifiques américains se sont déjà montrés intéressés par la possibilité de s'établir au Canada pour poursuivre leur travail.

R. I.

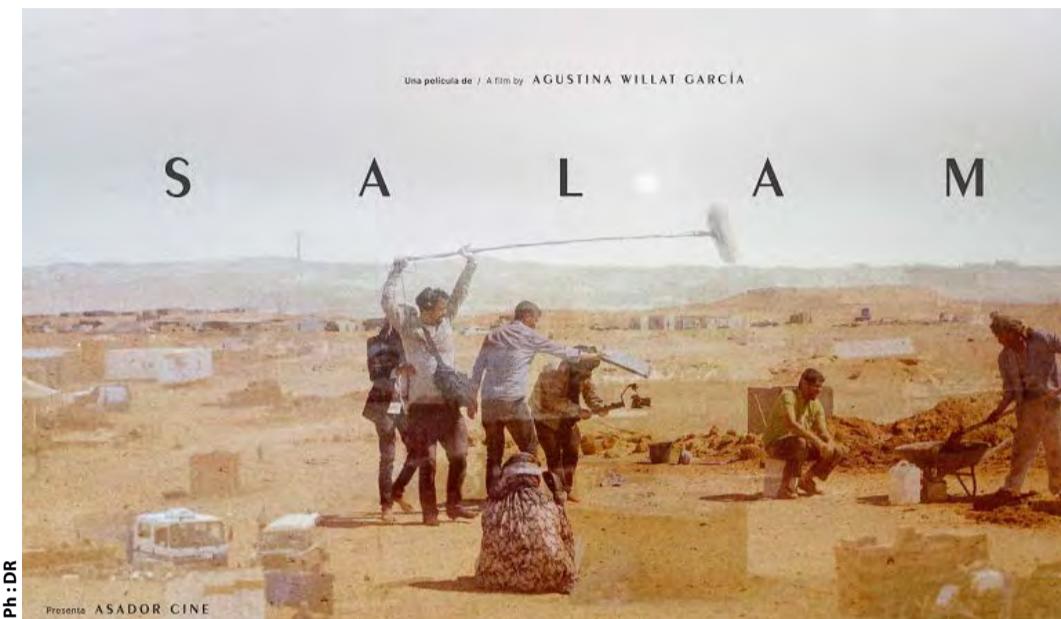
AIFF

«Salam», un documentaire sur la lutte du peuple sahraoui présenté en compétition

Le long métrage "Salam" de la réalisatrice argentine Agustina Willat Garcia, mettant en lumière la "résistance par l'image" du peuple sahraoui contre toute forme de colonisation, a été présenté mardi soir à Alger, dans le cadre du 12e Festival international du film d'Alger (AIFF).

Présenté en compétition à la salle Ibn-Zeydoun, ce documentaire de 71 minutes raconte la rencontre entre de jeunes réalisateurs sahraouis et cinéastes uruguayens, dans un camp de réfugiés.

Le film retrace le parcours d'un groupe de jeunes cinéastes, formés dans les camps de réfugiés aux techniques de prise de vue et de son et au montage, et qui ont tenté de développer leur propre cinéma, en portant un regard sur leur avenir et le conflit, cause de leur exil. Sorti en 2024, "Salam" recueille les témoignages et les expériences singulières de ces



PH.DR

Présente ASADOR CINE

Recette du jour



RFISSA MAROCAINE

Ingrediénts (pour 6 à 8 personnes):

- 1 - La sauce
- 1 poulet fermier
- 1 gousse d'ail en chemise + 2 goussettes d'ail épluchées
- 3 gros oignons
- 1/2 cuillère à café gingembre, de curcuma, de ras el hanout, de coriandre moulue
- Sel et poivre
- 4 c à s d'huile d'olive
- 1 bouquet de coriandre
- 100 gr de lentilles
- 2 c à s de fenugrec en grains
- 1 c à s de beurre clarifié
- 2 - La pâte à Rfissa :
- 350 gr de semoule extra fine
- 150 gr de farine t55
- 10 gr de sel
- entre 320 et 350 ml d'eau
- Un mélange huile d'olive et beurre clarifié pour étaler et cuire les trids
- 3 - La marinade du poulet
- Une pincée de pistils de safran

- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 cuillère à café de chaque épice :
- curcuma
- Poivre
- Gingembre
- Ras el hanout
- Coriandre

Etapes et Préparation

- 1 - La marinade épicee du poulet
- Dans un bol, mettre les pistils de safran avec un peu d'eau chaude et laissez infuser et refroidir.
- Ajoutez les épices (poivre, curcuma, gingembre, coriandre en poudre et un peu d'huile d'olive).
- Badigeonnez le poulet préalablement lavé au sel avec ce mélange et le laisser mariner le plus longtemps possible.
- 2 - Les feuilles de rfissas
- Pour la pâte à msem, j'utilise ma méthode de la pâte rapide au micro-ondes ce qui est un gain de temps considérablement. Faites des carrés si vous préférez.

Une fois votre pâte pétie, la détailler en boulettes de 45 gr chacune.

Sur un plan de travail huilé, étalez une boulette de pâte et l'étirer le plus finement possible sans la déchirer.

La soulever et la déposer sur votre poêle anti adhésive ou crêpière électrique.

Sans attendre, déposez une seconde feuille sur la première puis retourner.

Continuez ainsi jusqu'à épuisement de vos boulettes

Séparez les feuilles cuites et les rouler puis découper des bandes.

3 - La sauce à Rfessa

Faire revenir les oignons émincés dans une marmite ou faitout, arrosée d'huile d'olive et de beurre rance jusqu'à légèrement coloration.

Placez la gousse d'ail en chemise à l'intérieur du poulet et l'ajouter dans la marmite.

Complétez avec les épices déjà utilisées pour la marinade ainsi que 2 gousse d'ail épluchées.

Salez.

Laissez mijoter quelques minutes avant de verser 1 litre d'eau chaude environ ainsi que le bouquet de coriandre ou persil.

Mettre à cuire séparément dans deux casseroles les lentilles ainsi que les graines de fenugrec.

Égouttez les lentilles à mi cuisson et les remettre à cuire dans la sauce. Faites de même pour le fenugrec et réservez.

Retirez le poulet de la marmite et le dorer au four.

Déposez un étage de feuilles de mléouis, trid ou msemen dans un plat et arrosez avec la sauce du poulet.

Remettez une couche de feuilles et arrosez généreusement de sauce.

Retirez l'ail en chemise et placez le poulet sur les feuilles.

Décorez l'assiette avec les oignons, les lentilles.

Gâteau du Jour

DEVIL'S FOOD CAKE



INGRÉDIENTS

- 250 gr de farine
- 300 gr de sucre
- 65 gr de cacao non sucré
- Sel
- 8 gr de bicarbonate
- 5 gr de levure chimique
- 120 gr de beurre ramolli
- 1 yaourt nature (125 gr)
- 100 ml de lait
- Extrait de vanille
- 2 œufs
- 2 c à s de café lyophilisé
- 160 gr d'eau chaude

Pour la ganache chocolat

- 175 gr de chocolat noir
- 75 gr de chocolat au lait
- 300 gr de crème épaisse

Pour le glaçage

- 120 gr de chocolat noir
- 60 gr de chocolat au lait
- 45 gr de beurre

Préparation

Préchauffer le four thermostat 160°C.

Couvrir le fond du moule à manquer de papier sulfurisé et beurrer, fariner les bords. Dimension du moule : 20 x 8 cm

Dans le bol du pétrin, mélanger ensemble tous les ingrédients secs à savoir : la

farine, le sucre, le cacao, la levure chimique et le bicarbonate, le sel. Faire un puits, y ajouter le beurre, le yaourt, le lait, les œufs battus et la vanille. Mélanger avec l'outil feuille jusqu'à obtenir une consistance lisse. Faire bouillir l'eau et mélanger avec le café soluble et incorporer le à la préparation progressivement. Arrêter lorsque le mélange est homogène. Verser la pâte à gâteau dans le moule. Enfourner le gâteau pour environ 60 minutes.

Le gâteau est cuit lorsque la pointe d'un couteau ressort propre. Retirer du four et laisser refroidir avant de le démouler.

Couper le gâteau en deux moitiés égales. Réserver.

Pour la ganache, faire fondre au bain-marie les deux chocolats.

En parallèle faire chauffer la crème épaisse entière dans une casserole jusqu'à ébullition.

Retirer du feu et verser la crème sur le chocolat fondu et mélanger bien puis mettre

au frais pour refroidissement. La ganache va s'épaissir.

Répartir la moitié environ de la ganache sur le premier disque. puis couvrir avec le second disque.

Appuyer légèrement puis couvrir avec le reste de ganache.

Avec la spatule, donner un effet d'ondulation à la ganache et mettre au frais.

Au bain marie, faire fondre le chocolat noir et au lait puis incorporer le beurre et mélanger.

Laisser un peu refroidir avant de le couler et décorer le devil's food cake.

Conseil du jour

LUTTER CONTRE LES CHEVEUX SECS

- Espacer ses shampoings. L'un des premiers gestes pour prévenir la sécheresse capillaire est d'espacer les shampoings.
- Éviter les colorations agressives.
- Limiter l'utilisation du lisser et du sèche-cheveux.
- Couper les pointes.
- Laver à l'eau froide.

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheirouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Le saviez-vous ?



LES BIENFAITS DU MÉNAGE



Lorsque vous vous sentez déprimé, faites le ménage. Des études montrent que le fait de mettre de l'ordre autour de soi peut également apporter de la clarté et de la paix à l'intérieur de soi.

Bon à savoir !

MASSAGE QUOTIDIEN VISAGE

Poser les paumes de mains sur ses joues, presser quelques secondes et relâcher. De même, une main sur le front, une main sur le menton, presser les paumes sur le visage quelques secondes et relâcher. Le drainage lymphatique du visage permet de stimuler les fonctions d'épurations du corps.

Astuce du jour:

Pour monter des blancs en neige béton ou avoir une chantilly aérienne, commencez par battre les blancs d'œufs ou la crème à vitesse faible puis battre à puissance maximum quand la préparation commence à mousser.

CITATION DU JOUR

« Le meilleur chemin est toujours celui qui est le plus direct. »

Le Courrier

Quotidien national d'information

Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. :

023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie



HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
JEUDI 11 DÉCEMBRE 2025 - PRIX : PAOLORO - TROT ATTÉLÉ
INSTANCE : 2 400 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ-QUINTÉ

Une épreuve à Sulky très serrée

12 trotteurs connus et aux mérites reconnus prendront part ce jour à l'hippodrome de Zemmouri au prix Pao Loro où il faudra faire appel au sens de la déduction des différentes arrivées de cette série de chevaux à dessein de dégager des lignes de jeu fiables susceptibles de nous guider vers l'issue finale de cette joute hippique qui regroupera au même rond de présentation des trotteurs que nos amis turfistes connaissent parfaitement pour les avoir suivis durant toute cette année hippique et qui s'aligneront sous les ordres du starter dans une course qui est composée de trois poteaux de départ. Au 1er poteau 5 trotteurs et au 2e poteau la présence de 4 trotteurs du même niveau et de la même qualité physique et technique et en dernier 3 trotteurs les plus riches de cette épreuve et des spécialistes du parcours proposé par cette condition de la course. Cela dit, il faudra analyser avec minutie les chances de chaque cheval engagé car en parcourant la composante de l'épreuve, tous les scénarios restent de mise, il ne serait pas surprenant que l'issue finale débouche sur une arrivée explosive avec au bout des sabots de grandes surprises. Nous vous rappelons que ce pari est réservé aux trotteurs n'ayant pas totalisé la somme de 500.000 DA en gains et places depuis le 1er juillet 2025 sur une distance de 2400m.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. BOUMBERTO DE PO. N'étant plus que l'ombre de lui-même, ce trotteur qui aligne des arrêts et distancement. Barré en théorie.

2. VICTOIRE DU VERGER. Rien de probant à son actif.

3. JOKER BECHARDIERE. Méfiance, il commence à reprendre forme avec son nouveau staff technique, il est bien placé

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
AD. NAILI	1	BOUMBERTO DE PO	M. HAMIL	2400	PROPRIÉTAIRE
C. SAFSAF	2	VICTOIRE DU VERGER (0)	C. SAFSAF	2400	PROPRIÉTAIRE
AL. BENDJEKIDEL	3	JOKER BECHARDIERE (0)	N. MEZIANI	2400	S. MEZIANI
R. DJEDDIQUI	4	DARK NIGHT (0)	ABM. BOUBAKRI	2400	ABM. BOUBAKRI
Y. MEZIANI	5	DELINNE GALBE	Y. MEZIANI	2400	PROPRIÉTAIRE
F. BENDJEKIDEL	6	HUMPHREY	AM. BENDJEKIDEL	2425	PROPRIÉTAIRE
A. AZZOUZ	7	DRAGA D'ALOUATTE	N. TARZOUT	2425	N. TARZOUT
M. BENDJEKIDEL	8	JASMINE DU GLANON	R. TARZOUT	2425	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	9	DUNE MESLOISE	A. BENAYAD	2425	PROPRIÉTAIRE
R. DJEDDIQUI	10	ECLAIRE DE RAGE (0)	A. SAHRAOUI	2450	L. LAMARI
A. TIAR	11	CYRUS DE CAYOLA	N. TIAR	2450	N. TIAR
T. CHABANE	12	VIPSOS DE GUEZ	AL. BENDJEKIDEL	2450	MS. CHABANE

au premier poteau, il peut venir créer la surprise cette fois.

4. DARK NIGHT. Cette trotteuse qui nous avait habitués à de belles tentatives mais cette fois un sursaut d'orgueil de sa part n'est pas écarté dans ce prix.

5. DELINNE GALBE. Ses dernières sorties ne plaident guère en sa faveur, elle n'arrive plus à retrouver sa verve d'antan.

6. HUMPHREY. Il est vrai qu'il se caractérise par une inconstance avérée mais ce trotteur reste imprévisible, mais il peut venir s'afficher et jouer trouble fête.

7. DRAGA D'ALOUATTE. Elle tient sa forme comme le montrent ses derniers résultats tous dans l'argent, ce qui lui confère une chance non négligeable pour décrocher une belle place.

8. JASMINE DU GLANON. Très en verve lors de ses dernières courses, elle n'aura qu'à répéter et sa place ne fera aucun

doute à l'arrivée.

9. DUNE MESLOISE. Relevant de l'efficacité écurie Becharia cette trotteuse combative et accrocheuse fera partie des meilleures chances de l'épreuve qui nous intéresse.

10. ECLAIRE DE RAGE. Elle tient la forme comme le montrent ses deux dernières courses une victoire sur le même par-

cours du jour ce qui lui confère une chance non négligeable.

11. CYRUS DE CAYOLA. C'est incontestablement la meilleure chance de l'épreuve du jour pour rallier victorieusement le poteau.

12. VIPSOS DE GUEZ. Malgré sa légère baisse de forme il serait imprudent de le négliger.

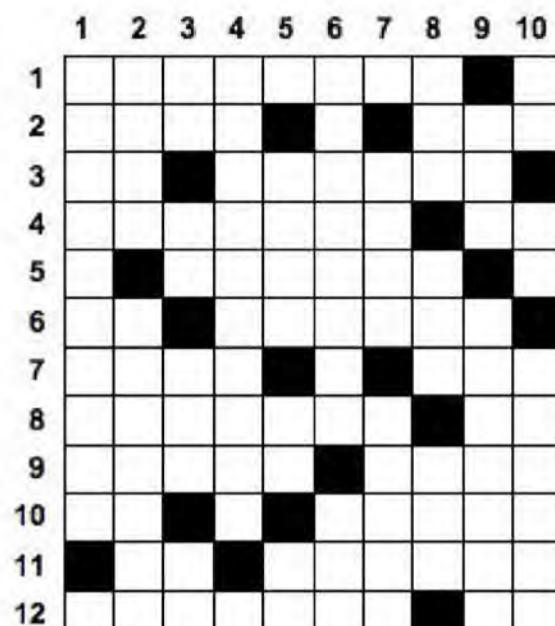
DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

11. CYRUS DE CAYOLA - 8. JASMINE DU GLANON - 7. DRAGA D'ALOUATTE - 10. ECLAIRE DE RAGE - 19. DUNE MESLOISE

LES CHANCES

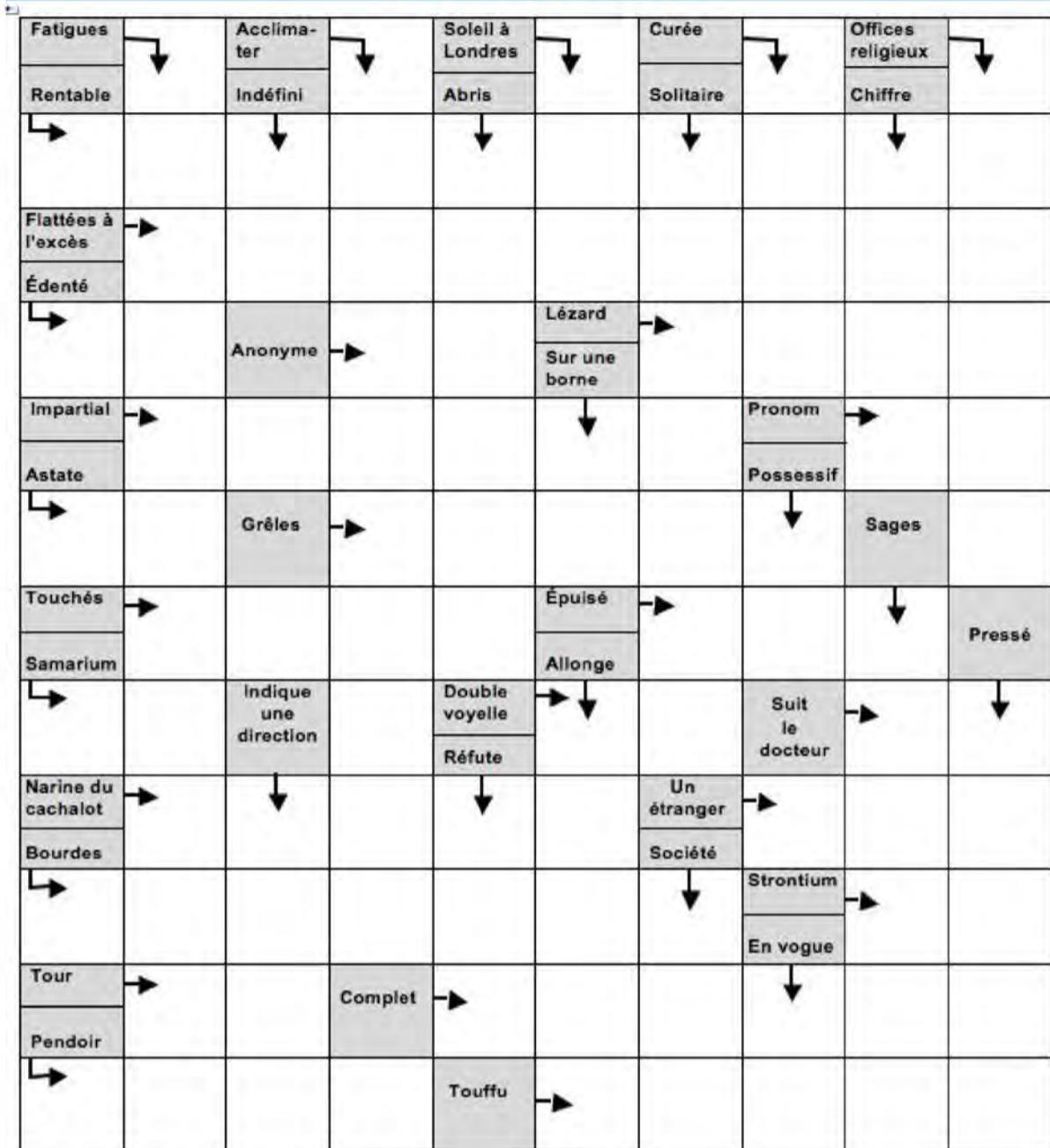
3. JOKER BECHARDIERE - 6. HUM PHREY

Mots croisés**HORizontalement**

1 - Dénouement heureux d'un film - 2 - Beaux parleurs - Atome - 3 - Ira à la mer quand il sera grand - Col des Alpes - 4 - Formuler - Article - 5 - Désinfecteurs - 6 - Divinité de la Terre - D'une saveur piquante - 7 - Tête de rocher - Pieu aiguisé - 8 - Désavouera - Laize - 9 - Projet - Roues - 10 - Réfléchi - S'oppose à l'aval - 11 - Suit le licencié - Excrément des oiseaux - 12 - Miroirs - Partisans d'Himmler.

Verticalement

1 - Marchandes de poissons - 2 - Gouet - Écimées - 3 - Pascal - Double voyelle - Organisation - Secteur postal - 4 - Tel que le perroquet - 5 - Enduit imitant le marbre - En fin d'année - Bouddha, en Chine - 6 - Rapace - Coule en France - 7 - Roseau à Londres - Pistolets - 8 - Cri des charretiers - Pièce aratoire - Esprit - 9 - Un anglais - Qui contiennent du sel - 10 - Meurt en décembre - Dévoré - Alertes.

Mots fléchés**Mots masqués**

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Cri du tigre (9 lettres)

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ALEATOIRE - AMER-TUME - ANTRE - BARBE - BONIMENT - BONNET - CONSEILLER - CORNEILLE - CROSSE - DENSITE - DIOCESE - DIRECTE - DIVERGENT - ELANCEE - ENTREE - EVIDENT - FICTIVE - FRIMAS - GAVER - GRAIN - GRISOU - INTRUS - INHERENTE - JOBARD - LIAISON - LIMIER - LISIERE - MORNE - MOROSE - NIAIS - NOTAIRE - OISIVETE - OLIGOPOLE - PORCELAINE - PORTIQUE - PRAIRIE - PRESENT - QUIETE - REEL - RENTE - ROUTARD - SORCIERE - SORTIE - STERILE - TRAITE - TRAQUENARD - UNIE - UNION.

Solutions du précédent numéro**MOTS CROISÉS**

1. Transporte - 2. Rapin - Rues - 3. Âtre - Émirs - 4. Née - Iran - 5. Sl - Er - les - 6. Hiémale - Ue - 7. Uélé - Art - 8. Mr - Urubu - 9. Stars - Au - 10. N.S.O - Tr - IML - 11. Celé - Entée - 12. Étête - Sens.

VERTICAMENT :

1- Transhumance - 2. Râtelier - Set - 3 - Âpre - El - Sole - 4. Nie - Émeut - Et - 5. Sn - Ira - Rat - 6. Er - Leurre - 7. Ormaie - Bs - N.S - 8. Ruine - Au Ite - 9. Ter - Sur - Amen - 10. Esse - Éteules.

MOTS FLÉCHES**HORizontalement :**

Écot - Limes - Autel - N.S - Tr - Éteinte - Illégale - Bail - El - Ta - Trêve - Ver - Ara - Usée - Este - Anti - As - Est - Tir - Ut - Amère - Cru - Anisés.

VERTICAMENT :

Acariâtres - Ou - Liras - UU - Attelle - Têt - Été - Vues - Allégées - Tan - Lai - Ea - Mi - A.M - NL - Ventes - Entête - Tiré - Esse - Araires.

MOTS MASQUÉS GLOSSITE

Démantèlement, à Alger, d'une bande de quartier et saisie d'une quantité de cocaïne et d'armes blanches



Les services de la Gendarmerie nationale (GN) d'Alger ont démantelé une bande de quartier, suite à la diffusion de séquences vidéos sur les réseaux sociaux, avec arrestation de cinq (5) individus et saisie d'une quantité de cocaïne et d'armes blanches, indique mardi un communiqué de ces services. "Suite à la diffusion de séquences vidéos sur les réseaux sociaux montrant deux (2) individus séquestrant une jeune fille en lui infligeant toutes formes de sévices et lui proférant des insultes et injures, ainsi qu'une autre personne subissant des coups et des menaces à l'arme blanche, de la part des mêmes agresseurs", la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Aïn Bébian a "ouvert une enquête sur les faits et procédé à des investigations minutieuses, en prenant en filature les membres de la bande, notamment le principal suspect", ajoute le communiqué. Après mise en place d'un plan sécuritaire bien ficelé en coordination avec les éléments du détachement spécial d'intervention (DSI) de la GN de Mâalma, et les autorités judiciaires compétentes, outre la perquisition de neuf (9) domiciles des suspects, "cinq (5) personnes ont été arrêtées et des armes blanches de différents types et tailles, six (6) petits sachets de cocaïne, une balance électronique, ainsi qu'une somme d'argent issue des recettes criminelles et de téléphones portables ont été saisies". "Les mis en cause seront présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, dès achèvement des procédures légales", conclut le communiqué.

Soixante (60) équipes représentant différents établissements pénitentiaires du pays prennent part à la 13e édition de la Coupe d'Algérie de football des détenus, lancée mercredi à Koléa (Tipasa). Le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Saïd Zreb, représentant le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a supervisé le coup d'envoi de la compétition lors du match inaugural qui a opposé l'équipe de l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach à celle de l'établissement pénitentiaire de Koléa, dans une ambiance marquée par une forte compétitivité. Dans son allocution à l'occasion, M. Zreb a indiqué que cette manifestation, organisée annuellement à l'occasion de la Journée internationale des



droits de l'Homme (10 décembre), et de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, témoigne de "la volonté du secteur de la Justice, dans le cadre de sa stratégie, d'intégrer le sport dans l'ensemble de ses programmes, notamment la pratique sportive en

milieu carcéral, convaincu du rôle des compétitions sportives dans la correction des comportements et la lutte contre la déviance et la délinquance". Il a ajouté que "le sport permet la maîtrise de soi, le respect des règles, l'obéissance aux décisions, le respect des

Pluies sur quatre wilayas du sud du pays jeudi et vendredi



Des pluies affecteront, jeudi et vendredi, quatre wilayas du sud du pays, selon un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis, mercredi, par l'Office national de météorologie. Cette alerte de niveau "Orange" concerne les wilayas de Béchar et Béni Abbès, où les quantités de pluies varieront entre 20 et 30 mm, durant la validité du BMS, soit jeudi de 09h00 à 23h00, précise la même source. Les pluies affecteront également les wilayas de Timimoune et Adrar, de jeudi à 15h00 à vendredi à 09h00, avec des quantités estimées entre 20 et 30 mm.

Démantèlement à Sidi Bel-Abbès d'un réseau spécialisé dans l'escroquerie par la vente d'appareils électroménagers

Les services de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel Abbès ont procédé au démantèlement d'un réseau dont les membres escroquaient leurs victimes par la vente d'appareils électroménagers par facilité, indique mardi un communiqué des mêmes services. "Le service de recherche et d'enquête du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès, a démantelé un réseau composé de quatre individus, âgés de 32 à

37 ans, pour arnaque et escroquerie par la vente d'appareils électroménagers par facilité, tandis que trois autres sont en état de fuite", précise la même source. L'opération a été menée conformément à l'article 26 du code de procédure pénale, sur la base d'un appel à témoins lancé par le procureur de la République près le tribunal de Sidi Bel Abbès, et suite à l'enquête ouverte par le service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale

de Sidi Bel-Abbès concernant des faits d'escroquerie d'arnaques, et d'octroi de prêts en dehors du cadre financier bancaire, par des propriétaires de magasins de vente par facilité. Il s'agit des nommés « Bouchentouf Djawad, Bouchentouf Walid, Benbada Ibrahim El-Khalil, Zebouji Fouad, Goual Abdelkader, Bouchentouf Mohamed et Boucheriah Mohamed Amine ». Dans ce cadre, le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès a

lancé un appel à "toute personne disposant d'informations et/ou ayant été victime des propriétaires des magasins connus, de se rapprocher du service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès ou de se rendre à la brigade de Gendarmerie nationale la plus proche à travers le territoire national, afin de faire une déposition ou apporter des témoignages de faire avancer l'enquête", conclut le communiqué.

encadreurs et l'adhésion aux normes".

À l'occasion de cette édition footballistique, organisée en coordination avec les ministères de la Jeunesse et des Sports et l'association Ouled El Houma dans le cadre d'une convention de coopération entre les deux secteurs, M. Zreb a révélé qu'une nouvelle convention de coopération était en voie de finalisation et serait signée dans les prochains jours. Elle portera sur les mécanismes de promotion et de relance de l'activité sportive en milieu carcéral.

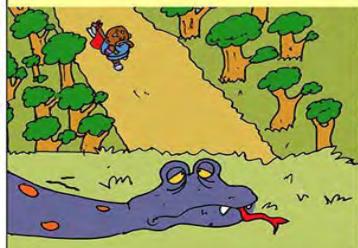
Six morts et 189 blessés sur les routes en 24 heures

Six (6) personnes sont décédées et 189 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique, mercredi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tiaret avec 2 morts et 3 blessés, suite à une collision entre deux véhicules sur le CW 77, dans la commune de Rechaiga. Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya d'Ouargla sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 5 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles familial au niveau de la cité Beni Ouakine, dans le chef lieu de wilaya. Les éléments de la Protection civile sont intervenus, en outre, pour l'extinction de 6 incendies, notamment urbains et industriels, dans les wilayas d'Oran, Ain Témouchent, Constantine, El Meghair, Tamanrasset et Batna. La Protection civile de la wilaya de Tiaret a enregistré, pour sa part, une fuite de gaz de ville, suivie d'une explosion, au niveau d'une bâtie dans la commune de Mahdia, ayant causé différentes brûlures à 2 personnes et un état de choc à une fille, selon la même source.

EXPRESS- HISTORIQUE

Un gentil naïf (5)

Le vaste python hissait avec peine sa longue carcasse à travers les profondeurs boisées, lorsque le bûcheron, arpentant le même passage, vint à croiser son chemin...



En apercevant la silhouette de l'homme au loin, il tressaillit ; une lueur d'espoir, sournoise et tenace, ranima soudain son cœur épais !!



Ah, quel dîner providentiel... ce vieil homme fera un régal parfait !



Cuba : 29 enfants décédés du chikungunya et de la dengue

Vingt-neuf enfants et adolescents sont décédés des suites de la dengue et du chikungunya à Cuba, selon un nouveau bilan fourni lundi par les autorités sanitaires qui porte à 44 le nombre total de décès au cours des derniers mois. "Le pays totalise 44 décès dus à des arboviroses", a déclaré à la télévision cubaine la vice-ministre de la Santé, Carlida Pena, en référence à un foyer de dengue, endémique à Cuba, et à une épidémie de chikungunya qui s'est déclarée il y a près de cinq mois. La responsable a précisé que, parmi les 11 nouveaux décès recensés dans ce nouveau bilan, sept ont été diagnostiqués comme dus au chikungunya, dont six avaient moins de 18 ans, et quatre comme résultant de la dengue, parmi lesquels deux mineurs. Il y a une semaine, la ministre avait donné un premier bilan de 33 morts, dont 21 enfants et adolescents, des suites de ces deux maladies virales transmises par les moustiques. L'épidémie de chikungunya, une maladie caractérisée par une forte fièvre et de vives douleurs articulaires, a débuté en juillet dans la province de Matanzas (ouest), voisine de La Havane. Elle s'est ensuite répandue en quelques mois aux 15 provinces de l'île, où sévit aussi la dengue.

LE PRÉSIDENT DANS UN MESSAGE À L'OCCASION
DU 11 DÉCEMBRE 60

« Le peuple algérien est conscient des enjeux de l'heure »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier soir, un message à l'occasion de la commémoration du 65ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, le jour où le peuple algérien a mis fin à l'illusion de « l'Algérie française ».

Une séquence dans le cheminement de la Guerre de libération nationale qui fait rappeler au président de la République la célèbre phrase du leader de la Révolution, le martyr Larbi Ben M'hidi, qui a déclaré : « Jeter la révolution dans la rue, le peuple la portera ». Dans la foulée, les manifestations de décembre 1960 est « un tournant décisif et influent dans l'écho extérieur d'une révolution qui a arrêté le temps, témoin de cet élan révolutionnaire aux principes et aux objectifs nobles », indique le message. Le Président a également convoqué, en la circonstance, l'autre martyr emblématique, Didouche Mourad, rappelant le célèbre serment : « Si nous tombons en martyrs, préservez notre mémoire ». « Nous sommes fiers de l'authenticité de notre glorieux héritage révolutionnaire dans la conscience de chaque Algérienne et Algérien, source d'unité et de force du peuple et sa source d'union. C'est un héritage dont le peuple algérien est fier », pouvait-on y lire. Le Président a expliqué que grâce à cet héritage révolutionnaire, le peuple algérien- dans les conjonctures régionales et internationales actuelles- est en capacité de discerner les enjeux de l'heure marqués par des guerres d'intérêts entre les États. « Un héritage d'où émerge une conscience nationale face à la propagande des mercenaires sous toutes ses formes et les intentions de ceux qui s'y laissent entraîner parmi ceux qui cherchent à nuire à l'État et à ses intérêts », a-t-il éclairé.

Abondant dans le même sens, le Président a écrit : « Un peuple né du sein d'une histoire ancienne, uni, et qui s'est toujours fondu dans une identité algérienne, enracinée dans la terre, embrassant la diversité, unie dans sa croyance, et un peuple qui s'est uni sur un front national pendant les années de la tragédie san-



glante, et à toutes les étapes difficiles, est aujourd'hui plus que jamais vigilant face aux tentatives de compromettre son projet national, orientant la boussole vers l'avenir des générations qui aspirent à vivre dans un pays qui concrétise les espoirs de la jeunesse, dans une Algérie qui nourrit ses ambitions, et dans une société qui célèbre les talents et les compétences de nos filles et de nos fils, et investit leurs capacités dans la dynamique de la véritable transformation vers la consécration du développement durable à l'intérieur du pays, et l'affirmation du rôle actif et de la place (du pays, Ndlr) à l'étranger. »

Pour conclure, le chef de l'État a profité de cette halte historique de la Révolution algérienne pour « inviter à la réflexion sur les leçons et les enseignements tirés des étapes de la construction de l'État national indépendant, avec ses victoires et les difficultés qu'il a rencontrées dans des circonstances et des périodes particulières ». Ceci, précise-t-il à propos de l'objectif de cette démarche, « afin de servir de point de départ et de stimulant pour une juste appréciation de l'ampleur des efforts attendus de tous, à tous les niveaux et dans toutes les positions, pour renforcer les indicateurs économiques et sociaux que le peuple algérien a réalisés depuis qu'il nous a accordé sa confiance, et pour aspirer, à un rythme plus rapide et avec une performance plus efficace, à s'intégrer dans les trajectoires des nations ambitieuses qui méritent une place de choix. »

Synthèse Farid G.

IL AURA LIEU A TRIPOLI Bouamama participe au Forum international du dialogue des médias arabes

Le ministre de la Communication, Zohir Bouamama, prend part, les 11 et 12 décembre à Tripoli en Libye, aux travaux du Forum international du dialogue des médias arabes, indique, hier, un communiqué du ministère. Bouamama participe à ce forum à l'invitation du ministre d'Etat chargé de la Communication et des Affaires politiques de l'Etat libyen frère, Walid Ellafi, a précisé la même source. Cet événement est organisé sous le patronage du chef du Gouvernement d'unité nationale de la Libye, Abdelhamid Mohamed Dbeibah, en coordination avec le secrétariat technique du Conseil des ministres arabes de l'Information relevant de la Ligue des Etats arabes. Ce forum sera l'occasion d'examiner plusieurs questions médiatiques majeures, notamment "la réaffirmation du caractère central de la cause palestinienne et de l'identité arabe d'El Qods, capitale de l'Etat de Palestine, l'identité arabe et la production de contenus médiatiques, la formation professionnelle des journalistes et le développement du contenu numérique, ainsi que l'intégration de l'intelligence artificielle dans les médias". En marge du forum, le ministre prendra part à la cérémonie d'inauguration officielle du Musée national libyen, l'un des principaux monuments culturels et civilisationnels de l'Etat libyen frère, selon le communiqué.

R. N.

Un reporter dans la foule : Le jour où De Gaulle a compris...

Le 4 juin 1958, à Alger sur l'esplanade de l'Afrique (ex-forum), le général De Gaulle a lancé le fameux « je vous ai compris ! » en s'adressant aux pieds-noirs rassemblés pour l'occasion. En réalité c'était une manœuvre. Lorsqu'il a réellement compris que la seule issue de la guerre d'Algérie ne pouvait être que l'Indépendance, c'était le 11 décembre 1960. Comment et pourquoi ? Ce jour-là, les prévisions du Chahid Larbi Ben M'Hidi et de ses compagnons, se sont confirmées. Mais avant, une parenthèse sur le lexique colonial s'impose. À l'époque, n'étaient français en Algérie que les pieds-noirs et les juifs. La citoyenneté française n'a jamais été accordée aux Algériens de confession musulmane. Ils étaient désignés comme indigènes et régis par un code ségrégationniste. Ces précisions faites, on peut continuer. Avant le 11 décembre 1960, il y a eu la grève des huit jours, observée par les Algériens, en janvier 1957. Les plus visibles étaient les commerçants qui avaient baissé leurs rideaux. Ceci pour dire que, durant la guerre d'Algérie, la toute première manifestation que les Algériens ont mené dans la rue, pour crier leur soutien au FLN-ALN, est celle du 11 décembre 1960. C'est la tournée en Algérie du général De Gaulle, président de la République française à l'époque, qui provoqua ces manifestations d'Algériens tout au long de son périple qui avait commencé à l'Ouest du pays. Devant l'ampleur de ces manifestations populaires, De Gaulle a réellement compris, ce jour-là, qu'il fallait débarrasser la France du boulet algérien, coûte que coûte. Il a annulé l'étape d'Alger pour retourner, dare-dare, à Paris. En emportant dans ses valises son concept vicieux « d'Algérie algérienne ». Cela à l'air d'un pléonasme mais il n'en est pas un. Dans la tête de De Gaulle ce concept qui désignait un melting-pot, avait pour but de protéger l'hexagone en fixant toutes les communautés présentes en Algérie. Dans son esprit et vu que la majorité des Algériens de confession musulmane était analphabète, le pouvoir en Algérie ne pouvait que revenir aux pieds-noirs et aux juifs. Quelques Algériens musulmans ont d'abord été induits en erreur par ce concept. Lorsqu'ils ont compris les véritables visées, leur slogan fut « Algérie musulmane ! ». Pour mieux désigner les vrais Algériens. De Gaulle n'a jamais servi d'autres intérêts que ceux de la France. Dès son arrivée au pouvoir, il avait commencé à dérouler « le char d'assaut » du plan Challe qui, avec des moyens militaires colossaux, ont éprouvé nos maquisards. Ceci d'un côté. De l'autre, il a lancé, en parallèle, un ambitieux programme de développement connu sous le nom de « plan de Constantine ». En agissant sur ce double plan, il pensait pouvoir obtenir un résultat du vote de l'autodétermination, annoncé en septembre 1959, favorable au rattachement de l'Algérie à la France. Tout a changé le 11 décembre 1960. Tous les Algériens de confession musulmane étaient dans la rue: hommes, femmes qui sortaient pour la première fois, vieux, jeunes, pour crier à l'unisson « Algérie musulmane », « vive le GPRA », « Vive le FLN ». De Gaulle venait réellement de comprendre que sa manœuvre avait échoué. Il annula l'étape d'Alger et reprit aussitôt son avion pour Paris. Il tenta, par la suite, d'autres manœuvres qui échouèrent à leur tour. Comme dit plus haut, son objectif était de retenir en Algérie les trois communautés. C'est pourquoi, il refusa le rapatriement des harkis. C'est pourquoi, dans un esprit de vengeance, l'OAS a poussé les pieds-noirs et les juifs à quitter l'Algérie. D'abord dans l'espoir de rendre impossible la gouvernance de l'Algérie. Ensuite pour submerger massivement la France avec un million de rapatriés. Ce qui a contraint De Gaulle à créer le poste de secrétaire d'État aux rapatriés et de nommer, à sa tête, Robert Boulin. Pour les mêmes raisons que celles de De Gaulle, Boulin a accueilli froidement les rapatriés. Ces derniers ne lui ont jamais pardonné. Son cadavre fut retrouvé dans un étang. À ce jour, l'enquête, relancée par un nouveau témoin, n'a pas encore abouti. De Gaulle, lui, est considéré, depuis, comme un traître par les partisans de « l'Algérie française ». Nullement impressionné, le seul souci de De Gaulle était de donner le titre de puissance à son pays avec l'arme atomique tout en inscrivant son développement économique dans les « trente glorieuses ». Il n'a fait de cadeau qu'à la France !

Zohir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

Trump affirme que l'Europe "se délabre" et ses dirigeants sont "stupides"



B. Kacem